

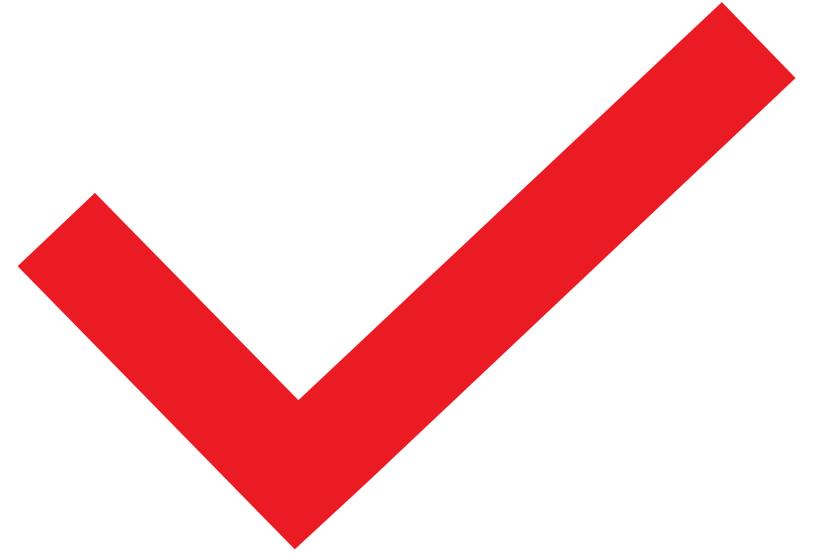
# L'écriture des films et séries en France

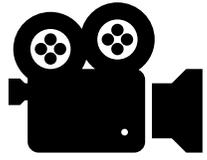
*Avril 2019*



# Objectifs

- Etudier le fonctionnement de la phase d'écriture des longs métrages et des séries télévisuelles.
- Examiner le calendrier de paiement des auteurs au regard des différentes étapes de création des œuvres.
- Analyser les modalités et le niveau de rémunération de la phase d'écriture en fonction des typologies d'œuvres.

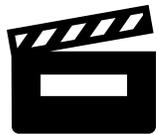




# Méthodologie

- Une **étude quantitative** conduite par le CNC et la SACD à partir de l'analyse des contrats d'auteurs des films et séries du panel
- Une **enquête en ligne** administrée du 13/11/2018 au 06/12/2018 auprès de 61 sociétés de production cinématographique de 1 à 5 salariés pour déterminer le taux de transformation des films (mise en production effective des projets)

## Secteurs



Cinéma



Télévision

## Périmètre étudié

✓ **2016**

- cinéma : année d'agrément de production

- séries : année de diffusion

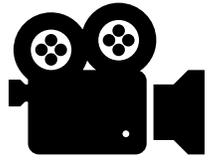
✓ **2014-2018 (introduction)**

année de diffusion

## Panel

**153 films de fiction**

**60 séries TV**



# Méthodologie

## *Panel*

### ■ **Introduction**

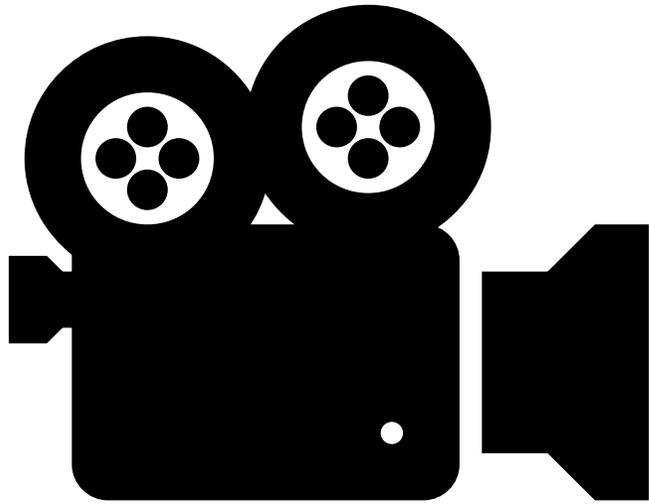
- œuvres inédites diffusées en 2017 sur les chaînes de la TNT gratuite, Canal + et ses déclinaisons ;

### ■ **Œuvres cinématographiques**

- 340 contrats scénaristes et 166 contrats réalisateurs concernant 153 longs métrages de fiction d'initiative française ayant obtenu l'agrément de production en 2016 ;
- 5 longs métrages retirés du périmètre (copyright ou très faible budget) ;

### ■ **Séries télévisuelles**

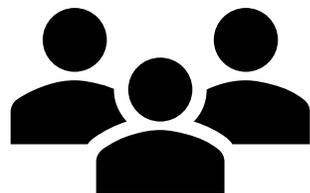
- 902 contrats scénaristes et 313 contrats réalisateurs concernant 60 séries en 2016 :
  - 17 titres de formats 90'
  - 37 titres de formats 52'
  - 6 titres de formats 26' (série et feuilletons).



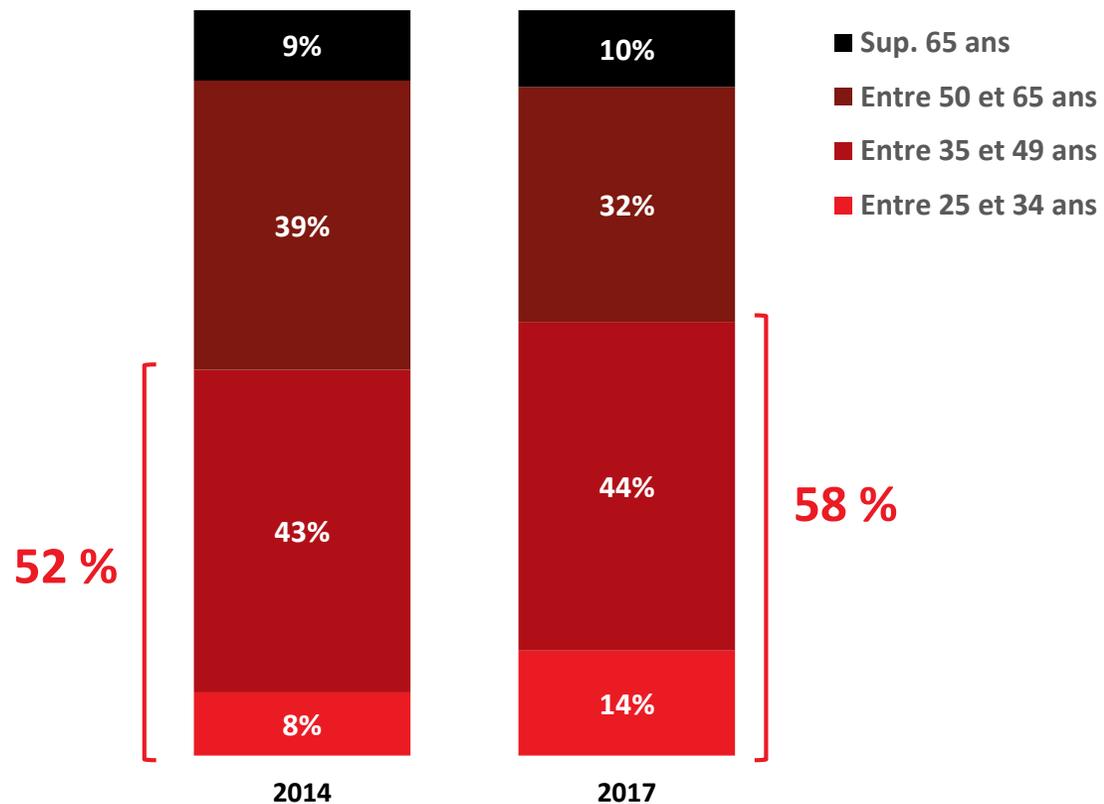
Introduction  
*Portrait des scénaristes  
en 2017*



# Les auteurs de cinéma

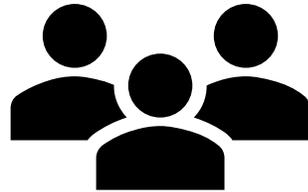


44 % des auteurs ont  
entre 35 et 49 ans  
10 % ont plus de 65 ans

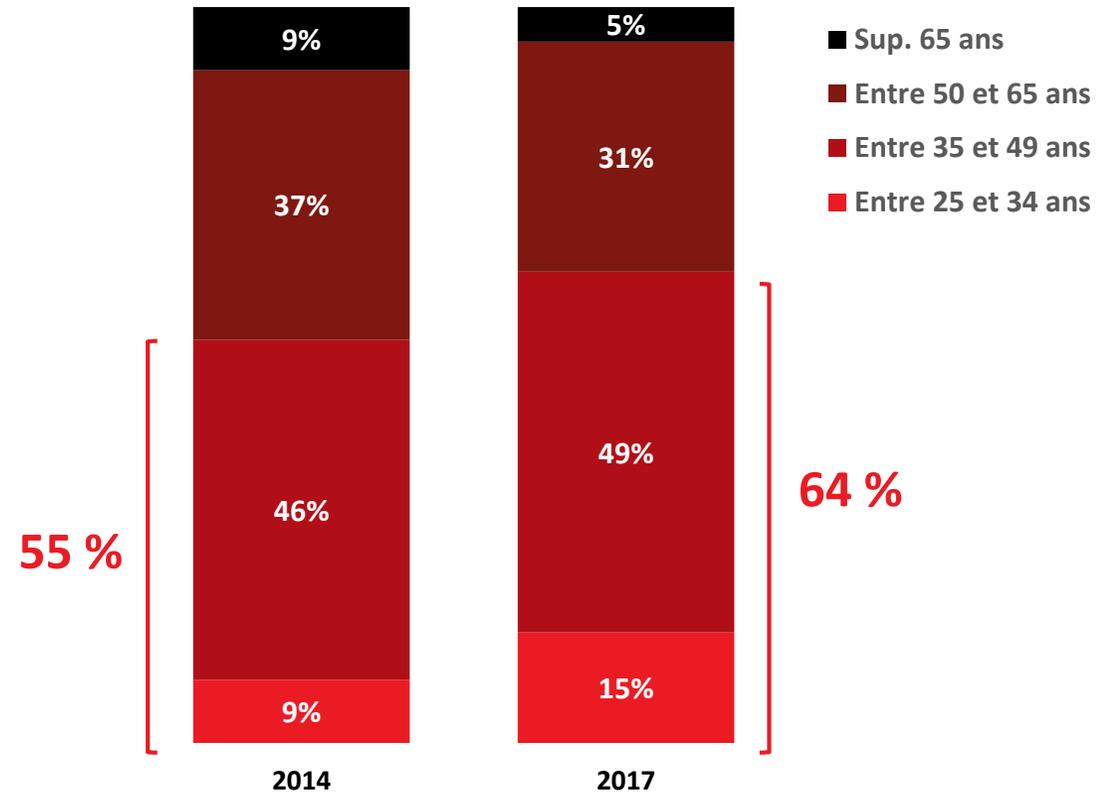




# Les auteurs de séries

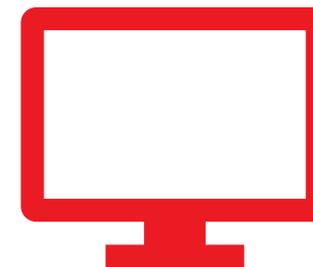
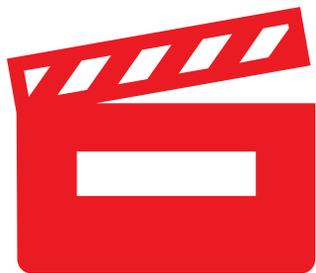


**49 %** des auteurs ont  
entre 35 et 49 ans  
5 % ont plus de 65 ans



# Quelle passerelle entre les genres ?

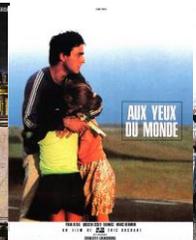
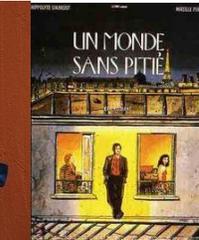
**53 %** des scénaristes ou réalisateurs ayant déclaré une œuvre cinématographique entre 2014 et 2018 ont également déjà déclaré une œuvre audiovisuelle en tant qu'auteur.



Noémie  
SAGLIO



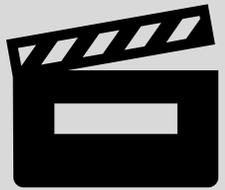
Eric  
ROCHANT



Thomas  
LILTI



Cinéma



# Sommaire

- **Le métier de scénariste**

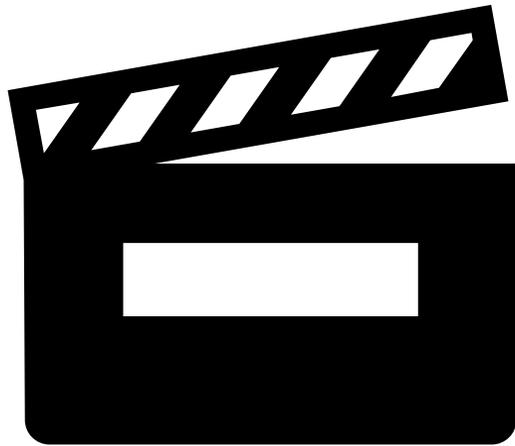
- Ecriture collective ou individuelle
- Scénario original ou adaptation

- **La phase d'écriture**

- Etapes et échéancier
- Durée d'écriture
- Taux de transformation des films

- **La rémunération de l'écriture**

- Rémunération initiale
- Budget d'écriture
- Rémunérations complémentaires

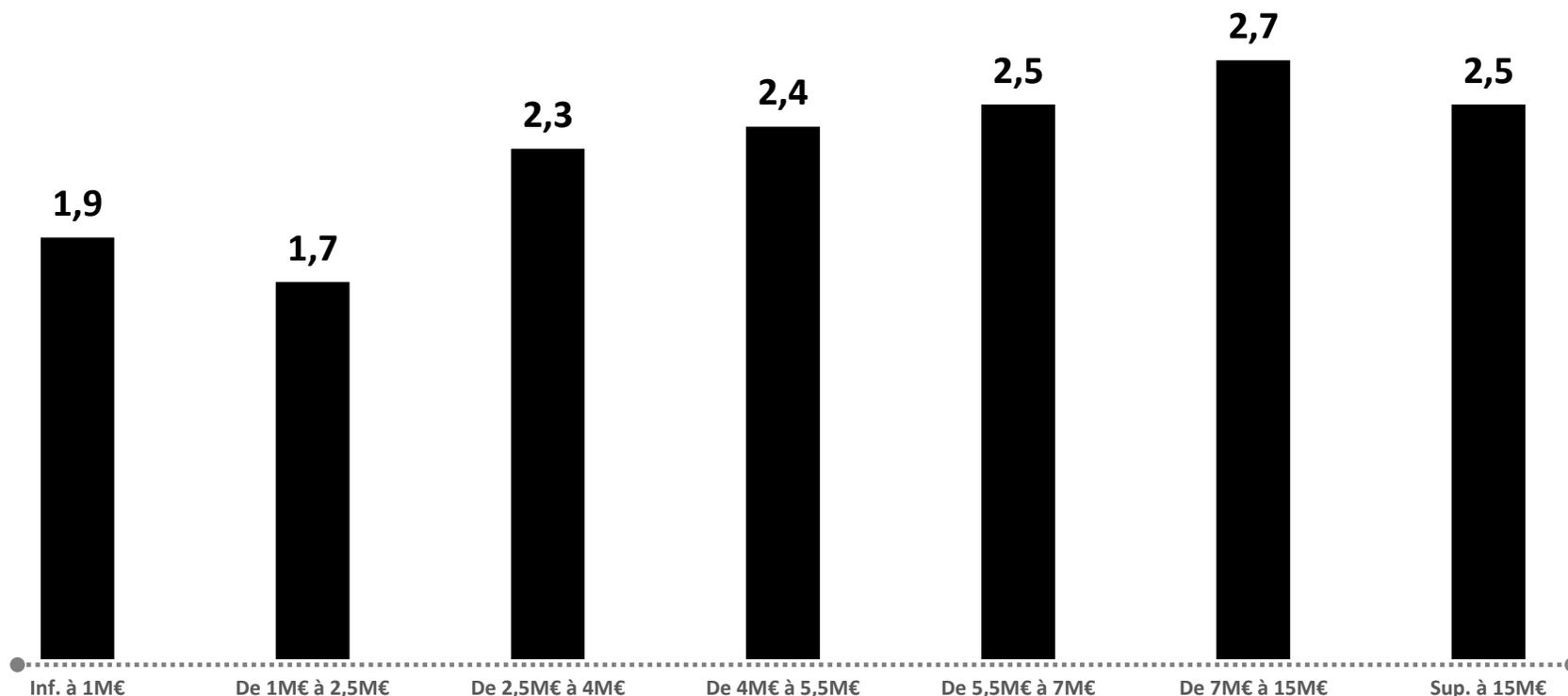


## Le métier de scénariste



# Écriture collective ou individuelle

## *Nombre moyen de scénaristes*

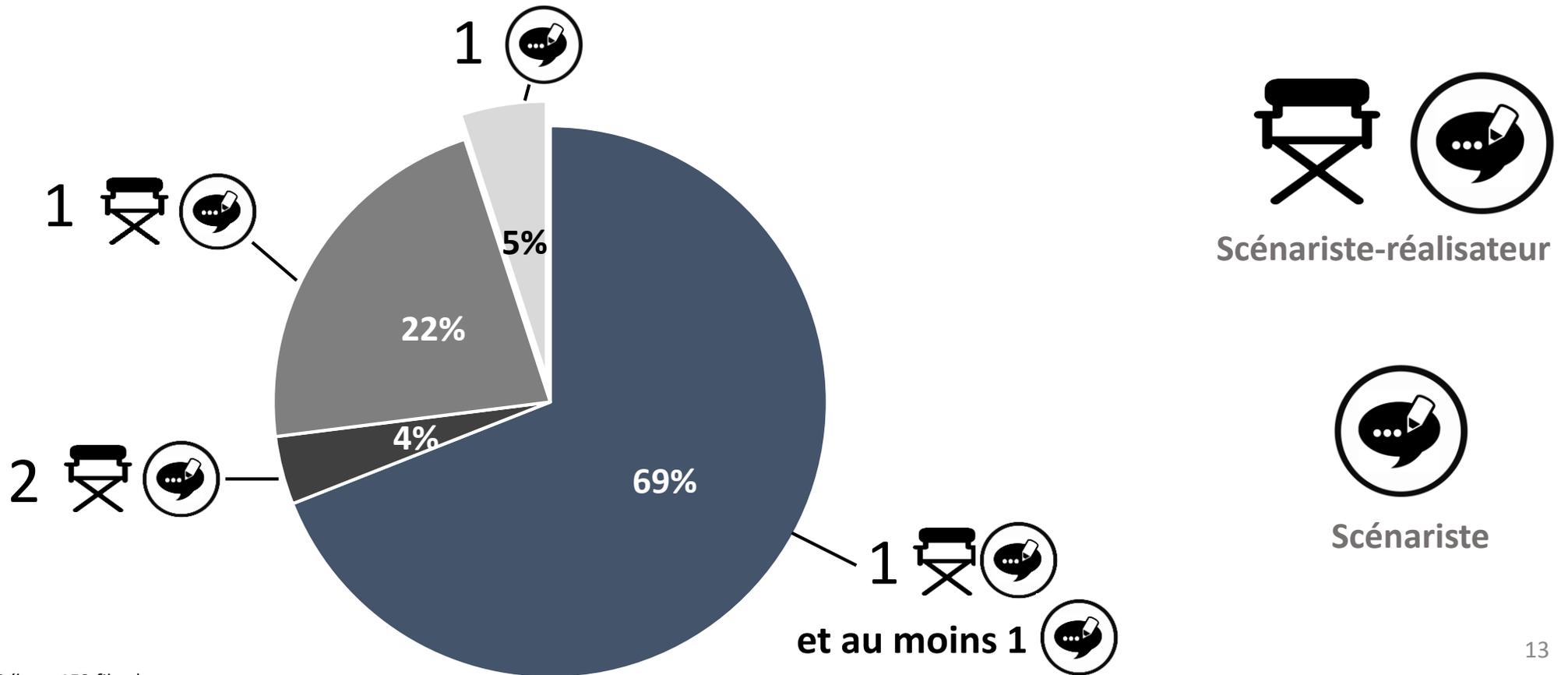


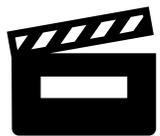


# Écriture collective ou individuelle

## *Scénaristes également réalisateurs*

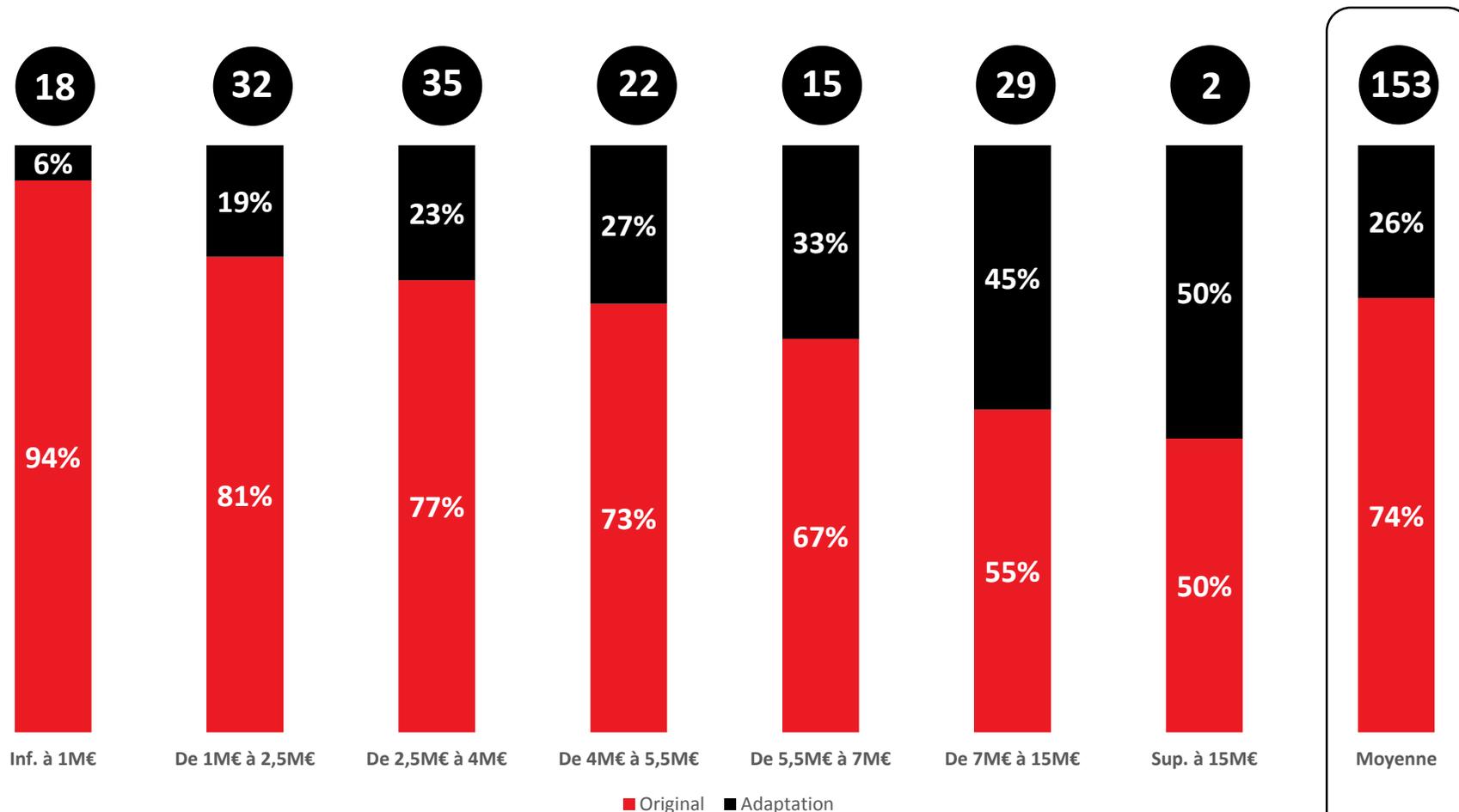
- Parmi les films étudiés, **95 %** comptent au moins un scénariste-réalisateur.





# Scénario original ou adaptation

*Poids de la création originale*



**74 % de scénarios originaux**



**26 % de scénarios adaptés\***

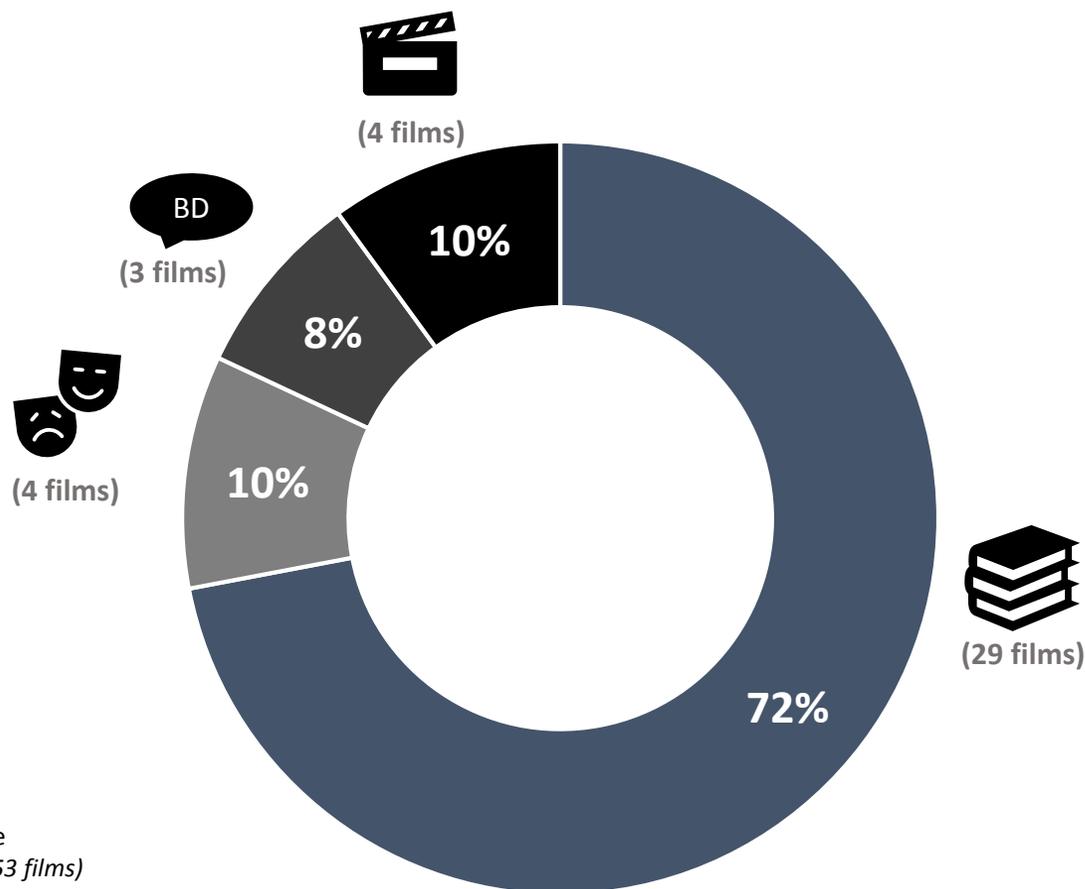
\*œuvre fidèlement ou librement adaptée  
Source : SACD – BDD OPCA 2016 (base 153 films)



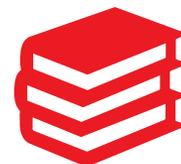
# Scénario original ou adaptation

## *Nature de l'œuvre préexistante*

- Près de  $\frac{3}{4}$  des scénarios adaptés\* ont pour origine une œuvre littéraire.



Littérature



Cinéma

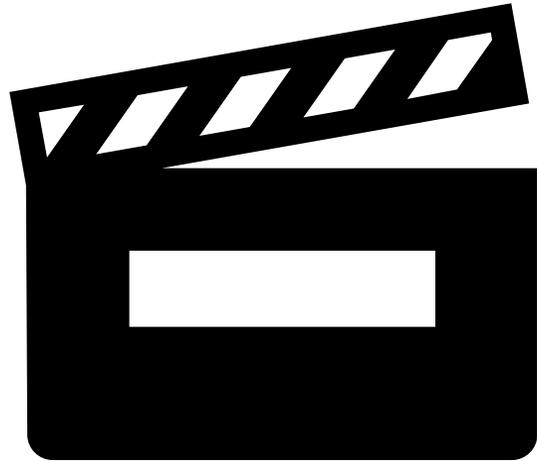


Spectacle vivant



Bande dessinée





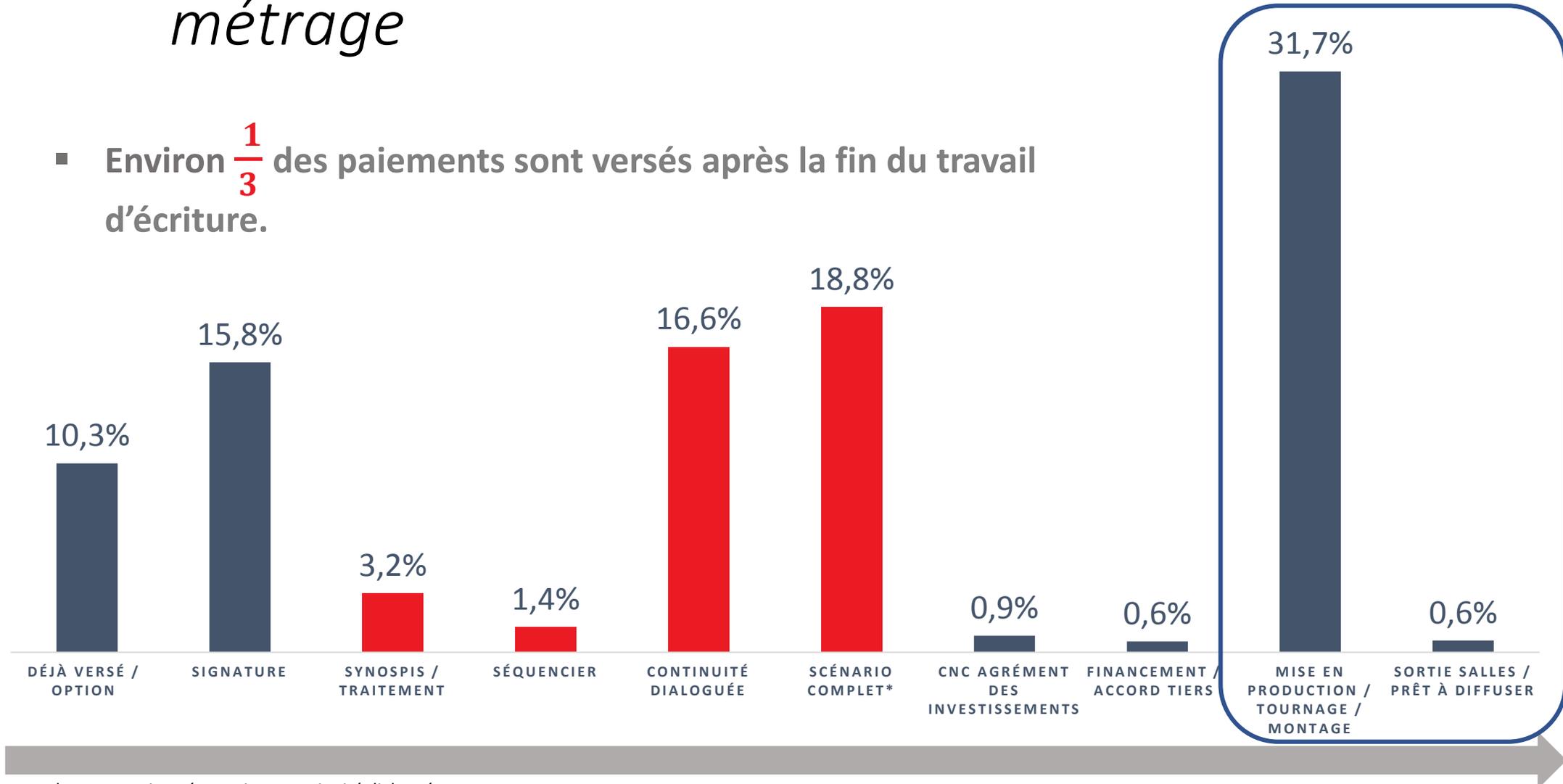
La phase d'écriture



# Etapes et échéancier

## *Chronologie des paiements des auteurs d'un long métrage*

- Environ  $\frac{1}{3}$  des paiements sont versés après la fin du travail d'écriture.



\*scénario complet = synopsis + séquençier + continuité dialoguée

Source : SACD – BDD OPCA 2016 (base 153 films), les contrats sans échéanciers ont été écartés de l'analyse.



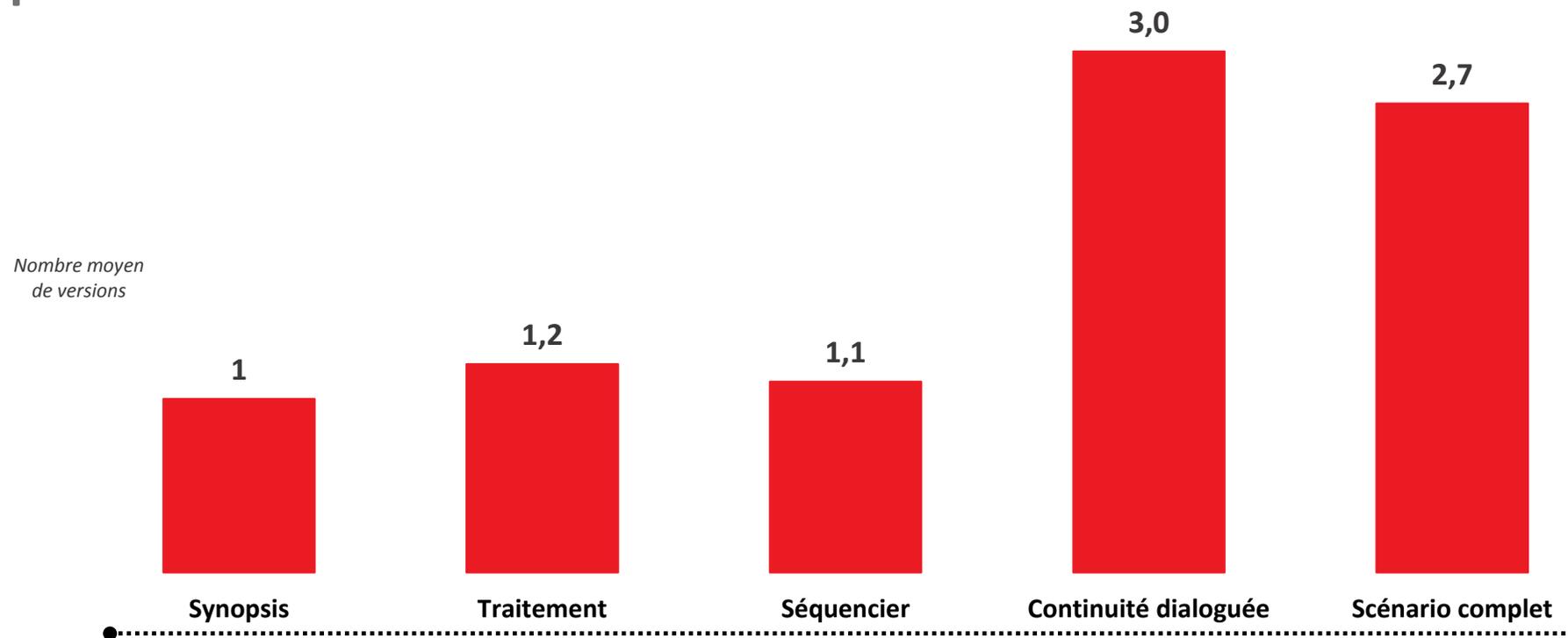
Echéances de paiement liées au travail d'écriture



# Étapes et échéancier

## *Nombre de versions par étape d'écriture*

- Le paiement d'un scénario complet se répartit en moyenne sur **2,7** versions prévues au contrat.

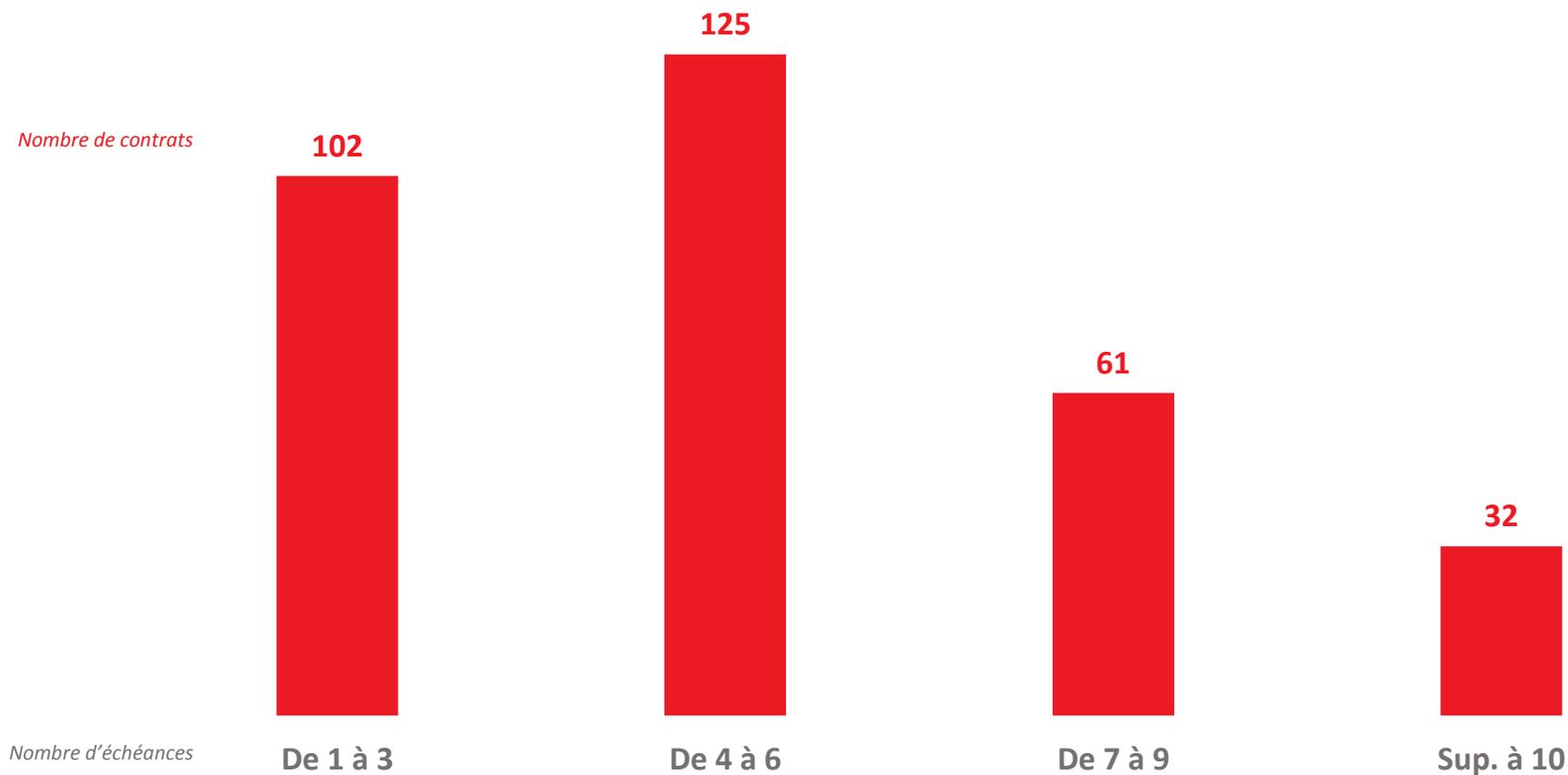




# Etapes et échéancier

## *Nombre d'échéances de paiement par contrat*

- Les contrats étudiés comptent en moyenne **5,2** échéances de paiement.

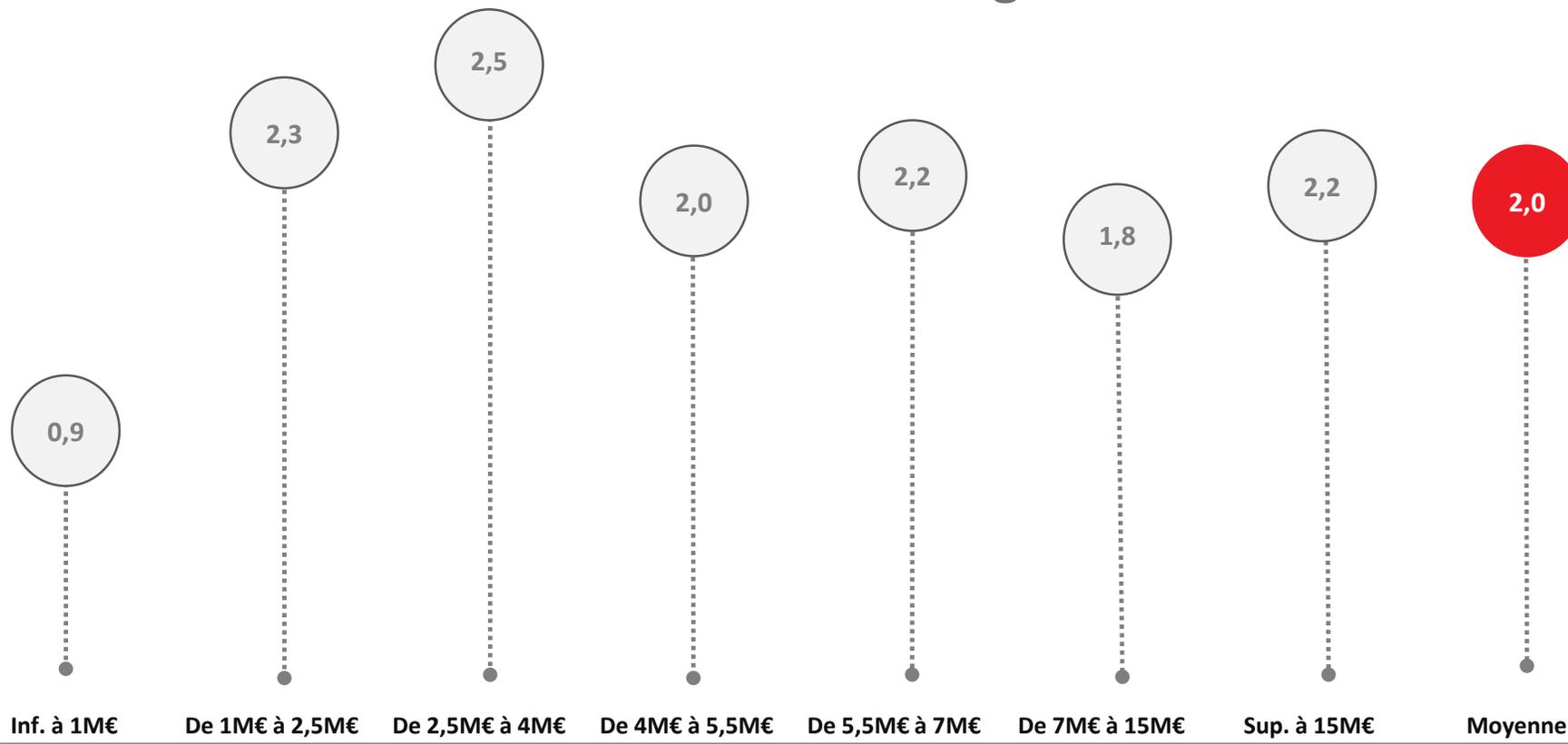




# Durée d'écriture

## *Mise en production*

- En moyenne, environ **2 ans** s'écoulent entre la date de signature du premier contrat d'écriture et la date de début de tournage.



2 ans et 14 jours  
en moyenne

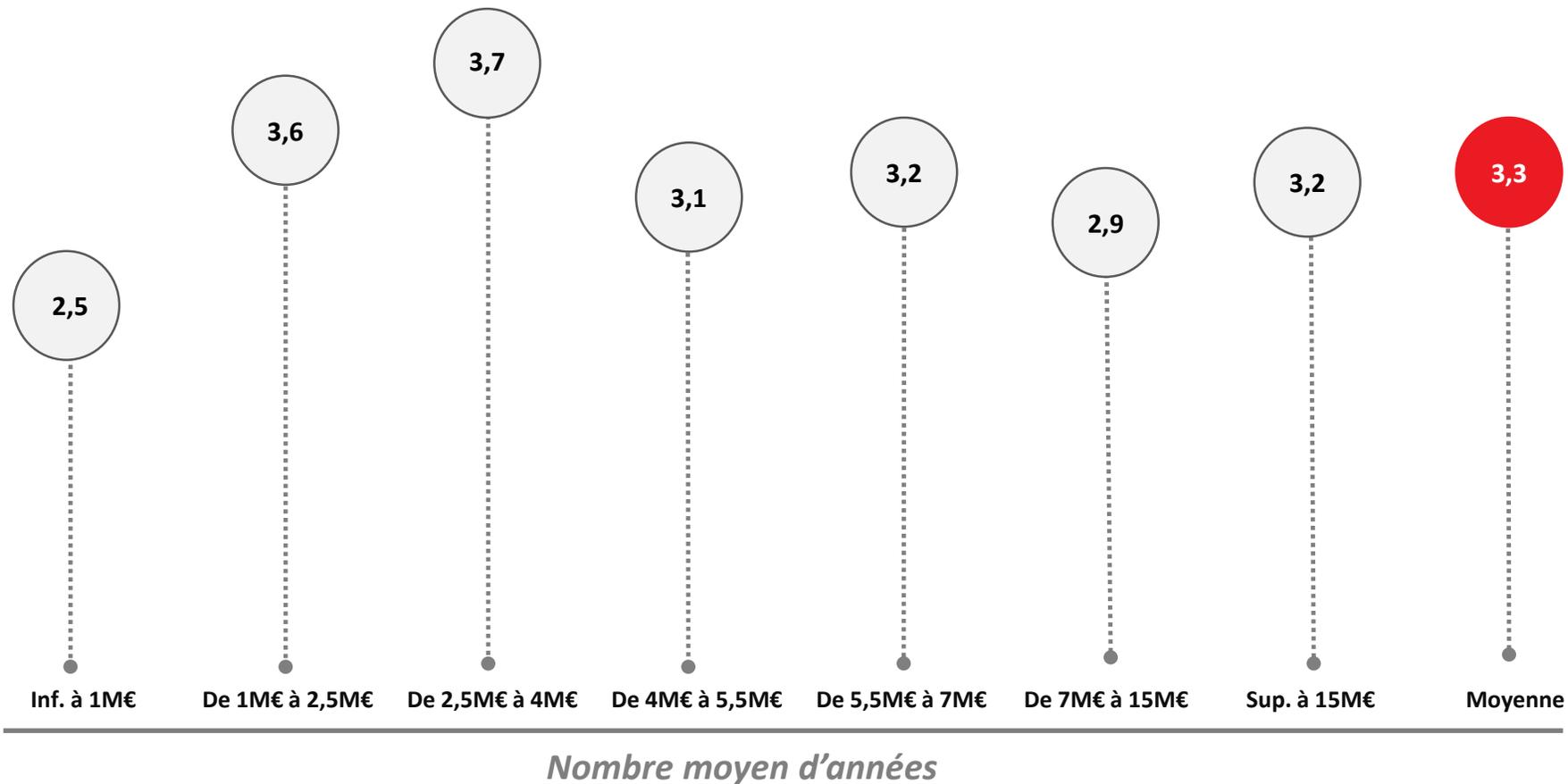
*Nombre moyen d'années*



# Durée d'écriture

## Sortie en salles

- En moyenne, environ **3 ans** s'écoulent entre la date de signature du premier contrat d'écriture et la sortie de l'œuvre en salles.

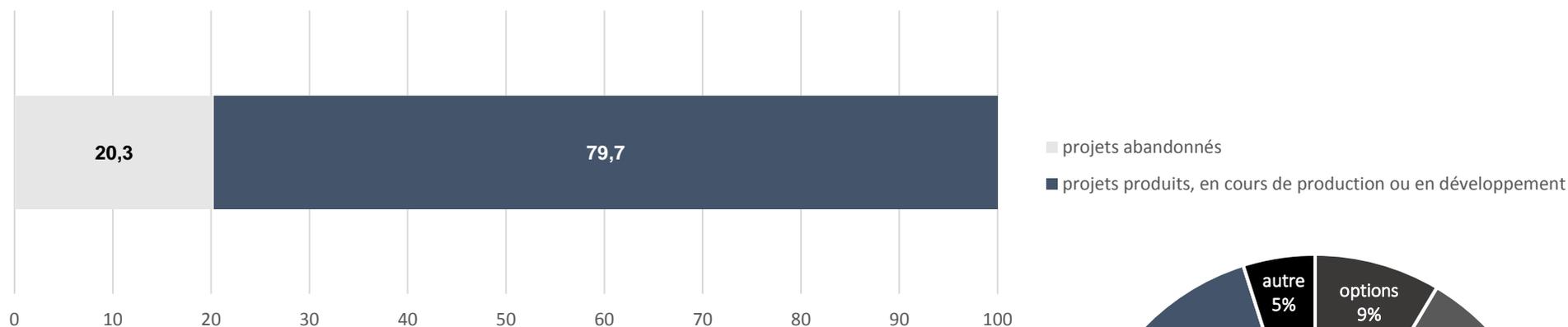


3 ans, 3 mois et  
11 jours en  
moyenne

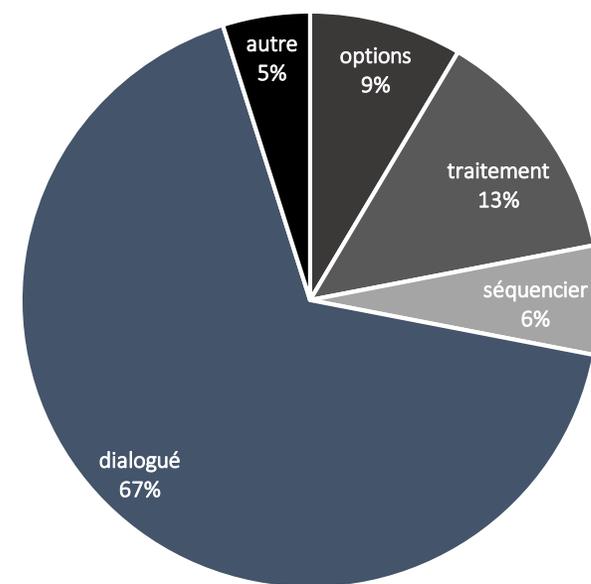


# Taux de transformation des films

- Entre 2014 et 2016, environ **20 %** des projets des sociétés de production de l'échantillon ont été abandonnés.



- Parmi ces projets, **67 %** ont été abandonnés à l'étape du « dialogué ».





# Taux de transformation des films

- **Les difficultés rencontrées** : un financement à risque, un temps d'écriture long, des visions artistiques divergentes, la faiblesse des scénarios finaux



*« Les aides à l'écriture nécessitent de déposer un projet quasiment abouti, ce qui nous prend 18 mois et la rémunération du ou des auteurs. Nous sommes alors en total risque sur cette partie. »*

*« impossibilité de résoudre les derniers problèmes du scénario »*

*« inadéquation entre l'objectif initial et le résultat de l'écriture. Incompréhension entre l'auteur initiateur du projet et le producteur »*

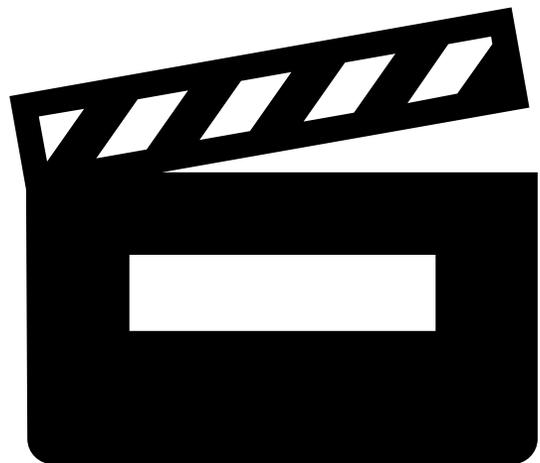
- **Les évolutions constatées** : le développement du travail collectif d'écriture, l'augmentation du nombre d'adaptations



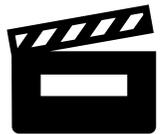
*« abandon des idées originales au profit de remakes et adaptations »*

*« travail collectif en pool d'auteurs, plus d'adaptation littéraire, plus d'intervenants (consultants) »*

*« davantage de recours à des consultants, des ateliers/lab d'écriture, davantage de co-scénaristes »*



## La rémunération de l'écriture



# Rémunération initiale des auteurs de longs métrages

## *Rémunérations fixe et proportionnelle*

La rémunération des droits d'auteur peut être constituée de deux bases : une base fixe et une base proportionnelle sur les recettes à venir.

La base proportionnelle est une condition pour que la rémunération soit conforme aux impératifs légaux du droit d'auteur français.

En plus de la gestion individuelle, l'auteur touche des droits versés par la SACD lorsque son œuvre fait l'objet d'une diffusion télévisée, en vidéo à la demande et sur les plateformes Internet.

**BASE FIXE**

**REMUNERATION  
CONTRACTUELLE**



**MINIMUM GARANTI**

*Rémunération versée par le producteur sous forme d'avance sur les recettes d'exploitation à venir.\**

**BASE**

**PROPORTIONNELLE**

**DROITS SACD  
(Gestion Collective)**



**DROITS DE DIFFUSION**

*Sur ses territoires d'intervention, la SACD perçoit les droits auprès des diffuseurs et les répartit ensuite aux auteurs. 3 ans après la sortie salle, ces droits peuvent en moyenne représenter 30,7 % de la rémunération totale de l'auteur.*

**PRODUCTEUR  
(Gestion Individuelle)**



**TAUX SUR CHAQUE MODE D'EXPLOITATION**

*Le producteur versera une rémunération proportionnelle une fois le minimum garanti de l'auteur remboursé. Dans la majorité des cas, le MG n'est pas remboursé.*

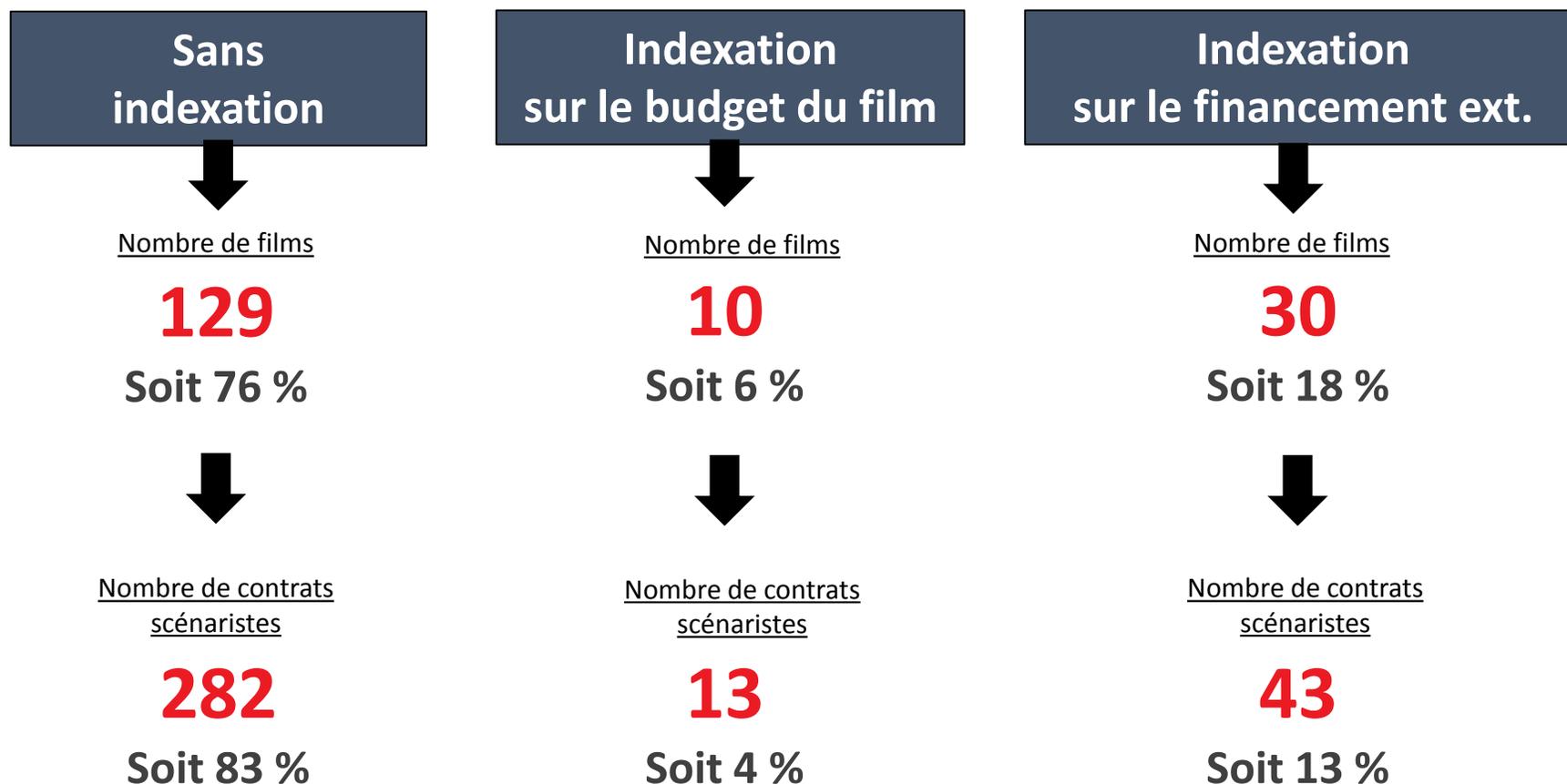
\*Dans de rares cas, une rémunération forfaitaire déconnectée de la rémunération proportionnelle peut également être versée à l'auteur sous forme de prime.



# Rémunération initiale des auteurs de longs métrages

## *Indexation du minimum garanti*

- Parmi les contrats étudiés, **83 %** ne prévoient aucune indexation du minimum garanti sur le budget du film ou sur les financements extérieurs.





# Rémunération initiale des auteurs de longs métrages

## *Remboursement du minimum garanti – films 2009*

Analyse portant sur 12 films (26 contrats de scénaristes) ayant reçu l'agrément de production en 2009 et faisant partie du top 30 des meilleures entrées salle

12

Films

4

Films avec (a minima) un MG scénariste remboursé

6  
(sur 26)

Contrats avec un MG remboursé

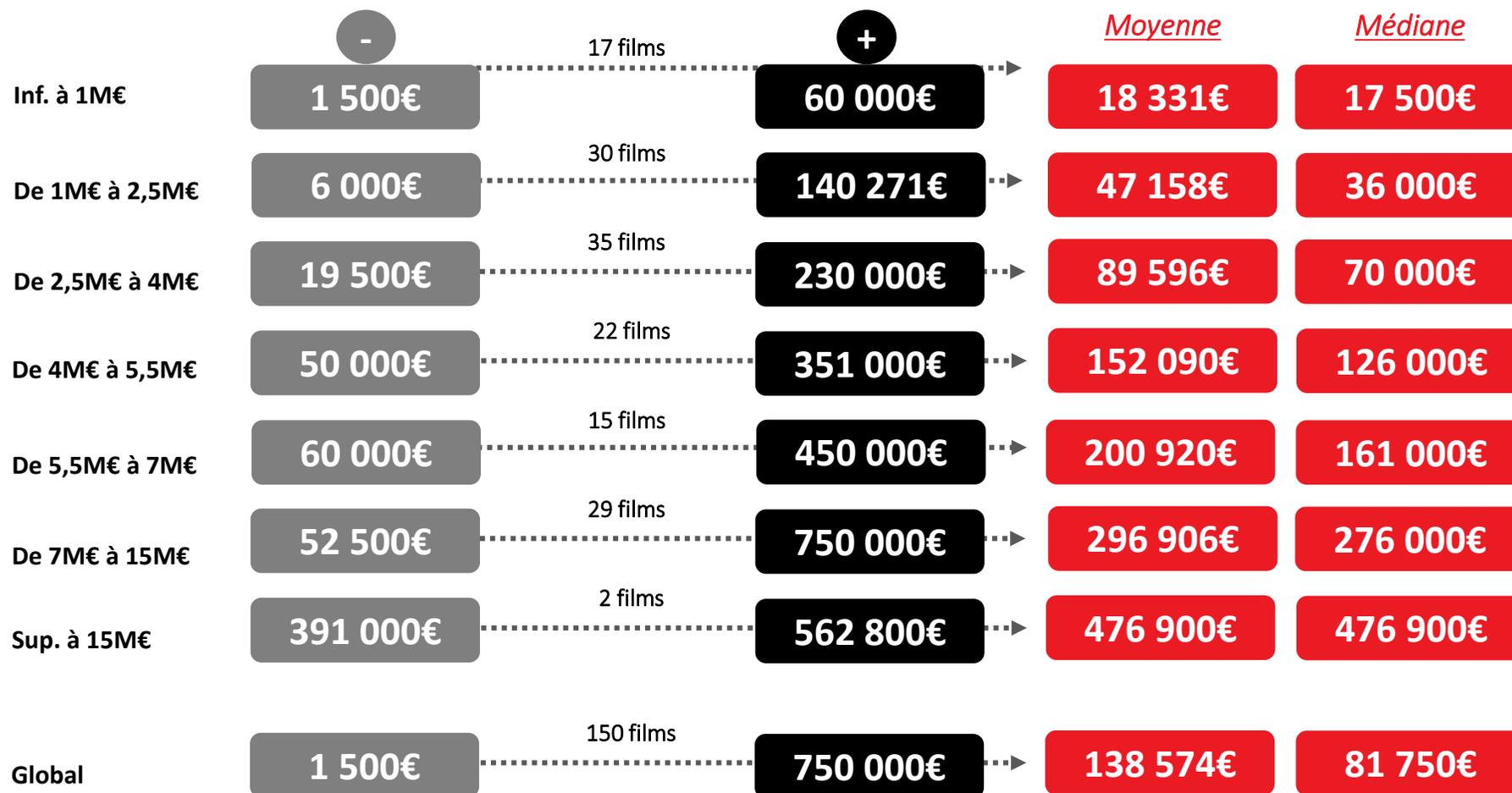
Dix ans après la sortie salle, seuls 23 % des contrats étudiés voient leur minimum garanti couvert.



# Rémunération initiale des auteurs de longs métrages

## *Minimum garanti*

- Dans l'échantillon étudié, les scénaristes se partagent une enveloppe de rémunération médiane égale à **81 750 €**.

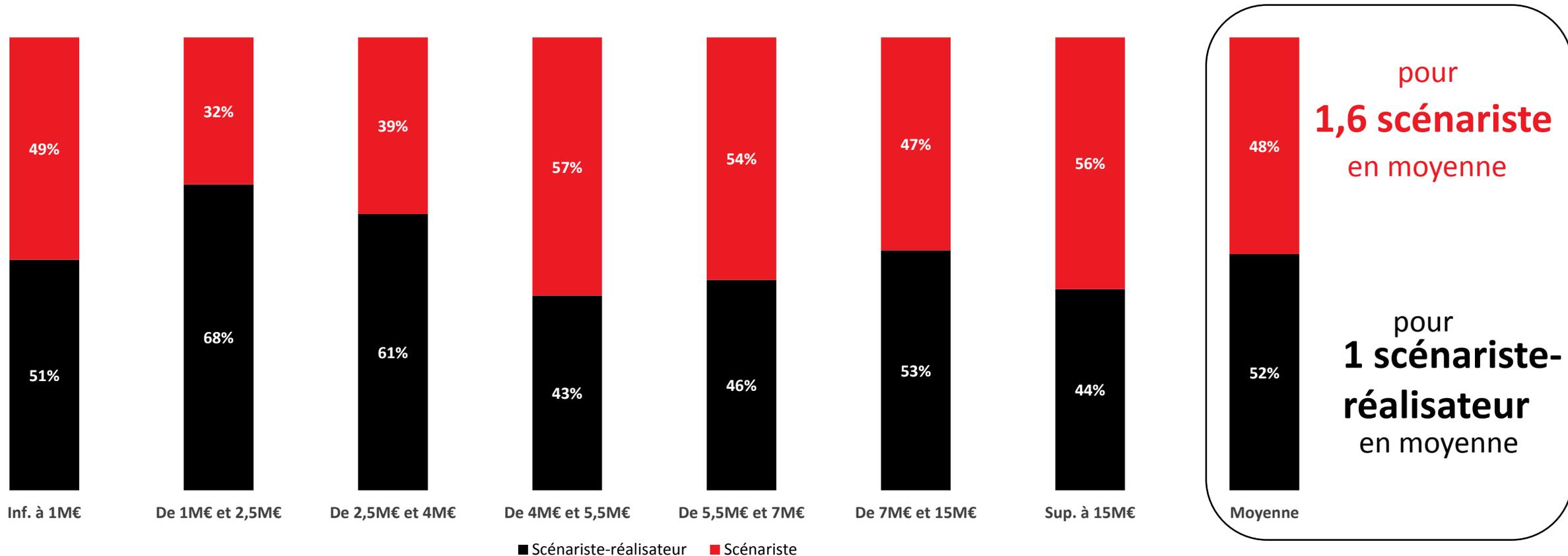




# Rémunération initiale des auteurs de longs métrages

## Rapport scénaristes/scénaristes-réalisateurs

- Les scénaristes-réalisateurs perçoivent **52 %** de la rémunération dédiée à l'écriture sur l'échantillon étudié.

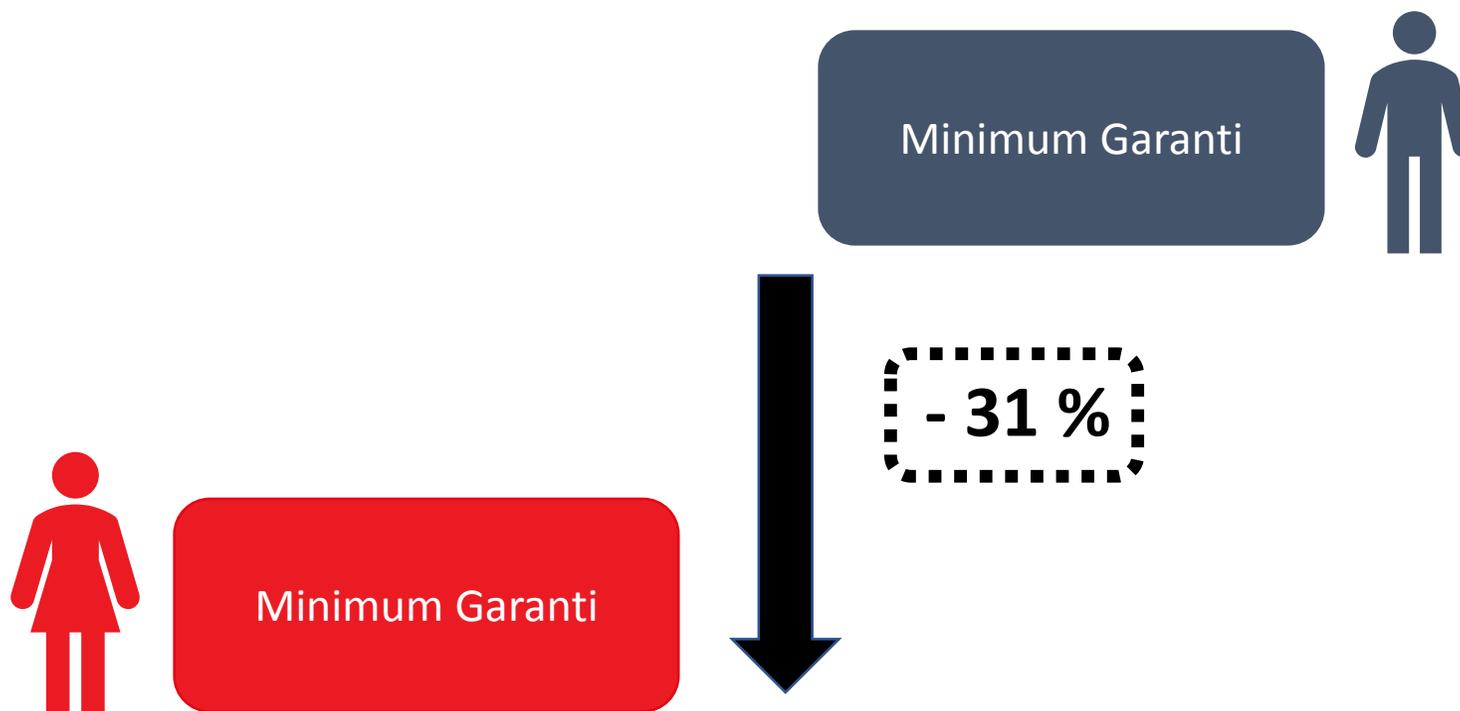




# Rémunération initiale des auteurs de longs métrages

## *Rémunération genrée*

- En 2016, le minimum garanti scénariste moyen perçu par les femmes est inférieur à celui perçu par les hommes.

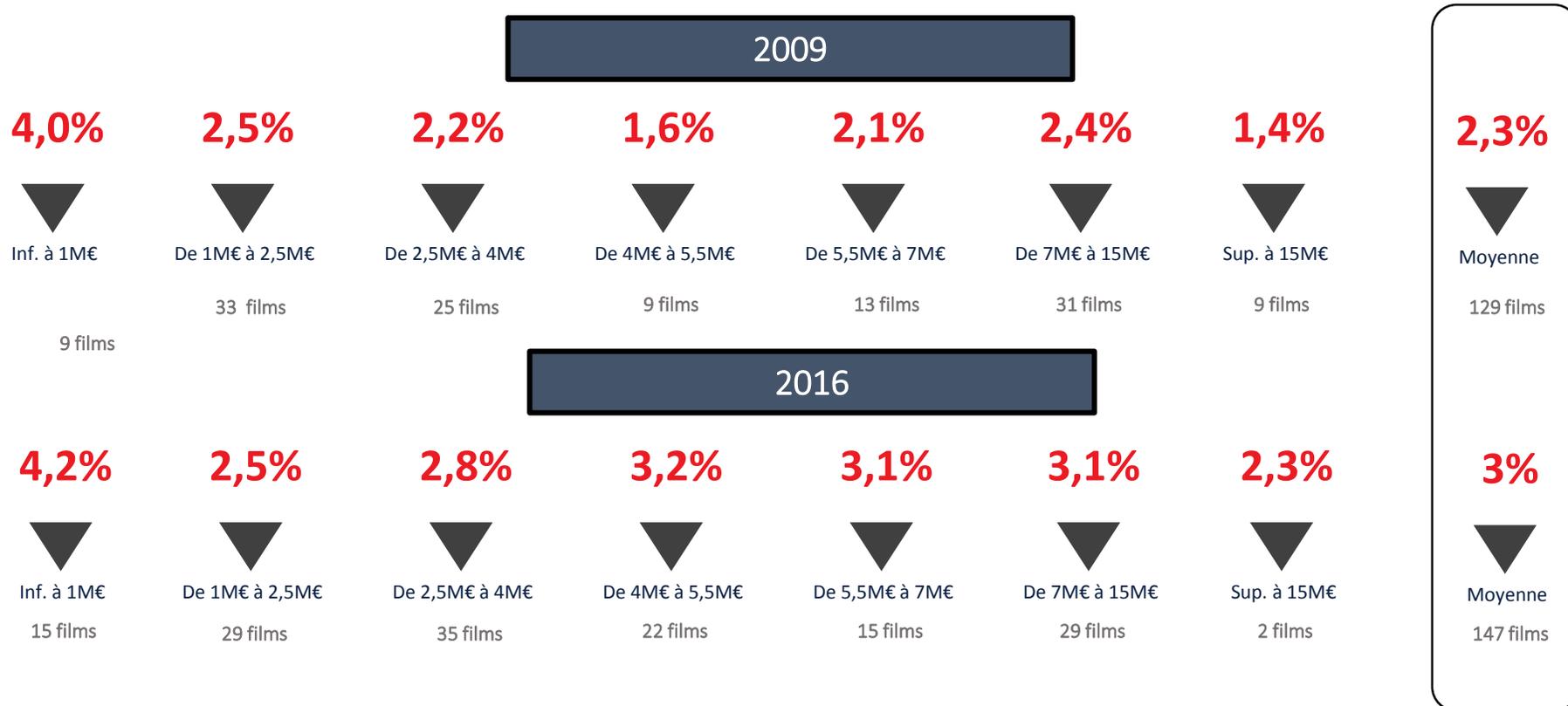




# Rémunération initiale des auteurs de longs métrages

## *Poids dans le coût de l'œuvre*

- En 2016, les rémunérations initiales des scénaristes de longs métrages représentent en moyenne **3 %** du coût de l'œuvre (+0,7 pt par rapport à 2009).



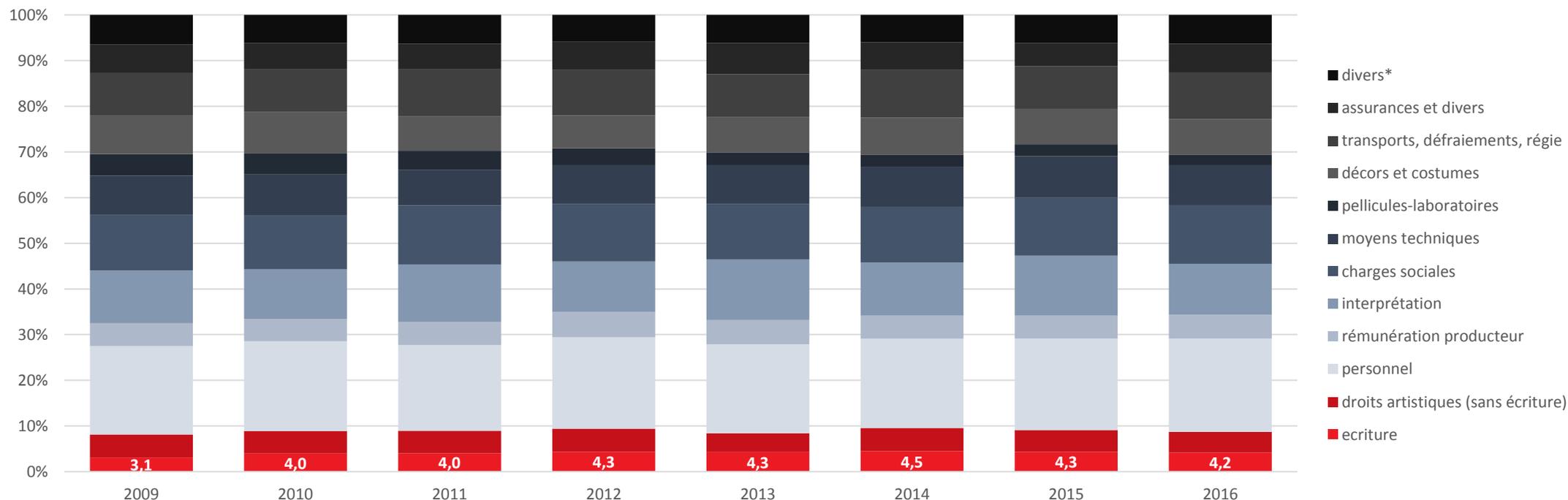


# Budget d'écriture des longs métrages

## *Part dans la structure des coûts de production*

- La part des dépenses d'écriture\* représente **4,2 %** des coûts totaux des films en 2016, contre **3,1 %** en 2009.

Structure des coûts de production des films d'initiative française



\* Postes de dépenses relatifs à la rémunération des scénaristes, à l'achat des droits de l'œuvre préexistante, à la rémunération du dialoguiste et des divers collaborateurs et consultants.

\*\* Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

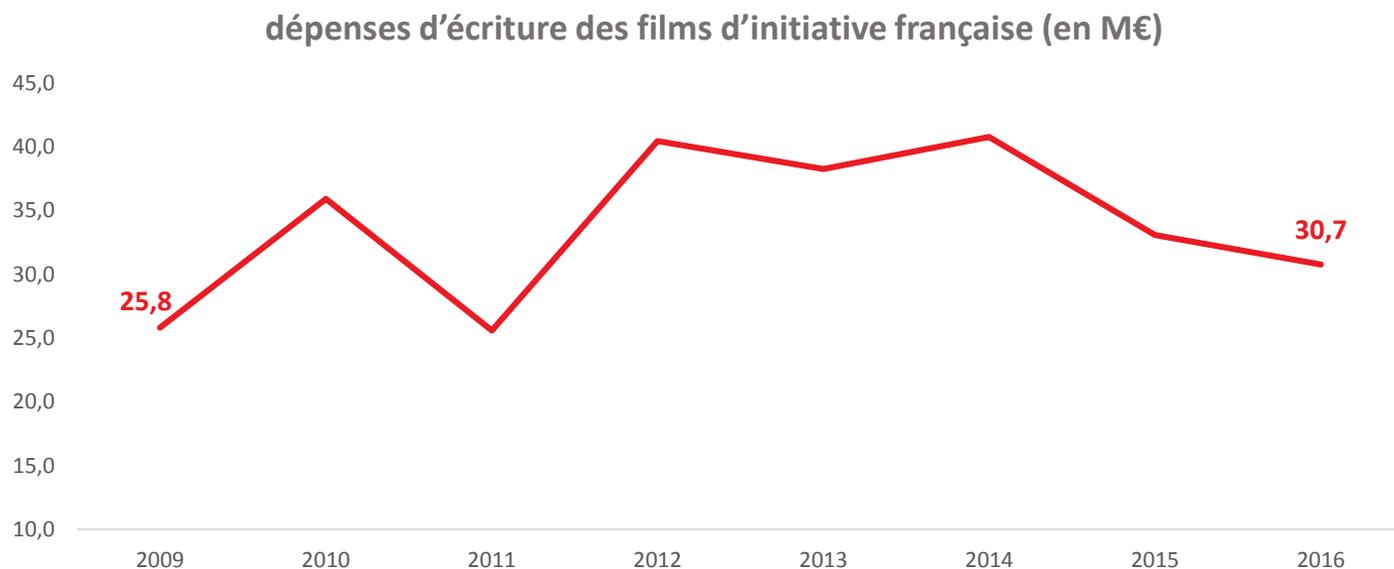
Source : CNC – étude sur les coûts de production de 2009 à 2016



# Budget d'écriture des longs métrages

## *Evolution des dépenses d'écriture*

- En 2016, les dépenses d'écriture\* des films d'initiative française s'élèvent à 30,7 M€.
- Depuis 2009, le montant total des dépenses d'écriture a augmenté de **19 %**.



Films à plus de 15 M€

Variables



Statut de l'auteur



Œuvre préexistante

\* Postes de dépenses relatifs à la rémunération des scénaristes, à l'achat des droits de l'œuvre préexistante, à la rémunération du dialoguiste et des divers collaborateurs et consultants.

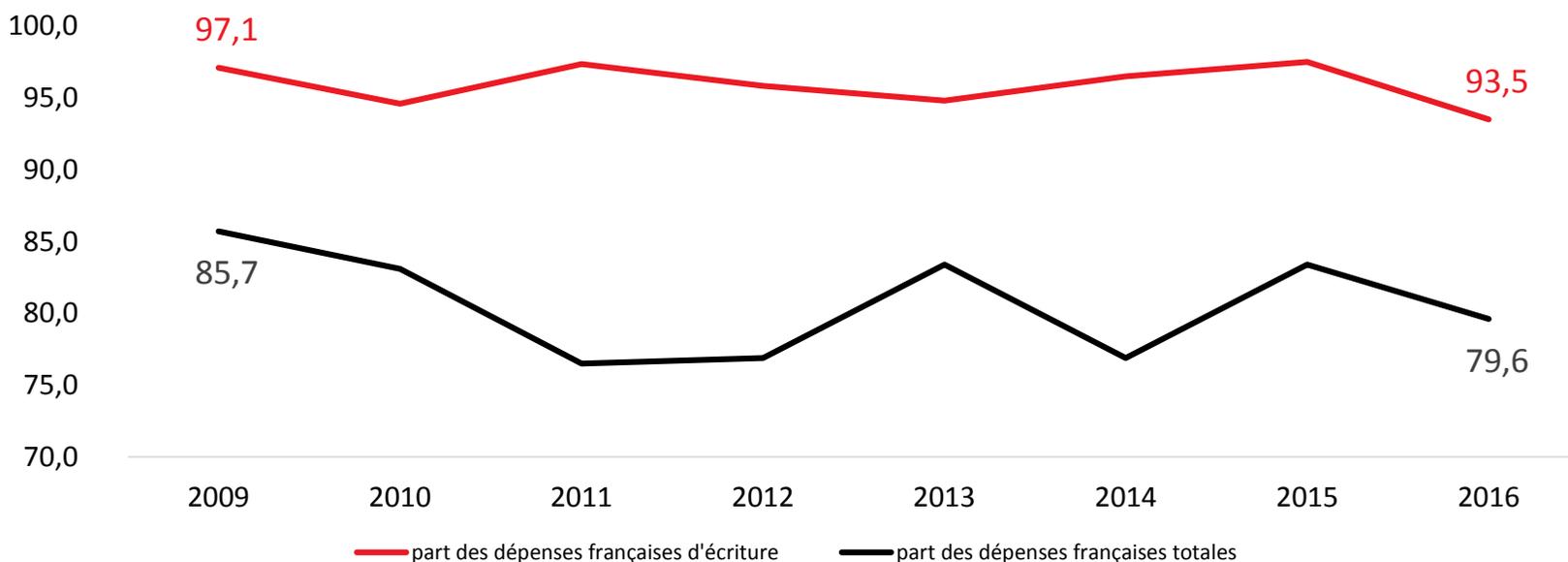


# Budget d'écriture des longs métrages

## *Localisation des dépenses*

- Les dépenses d'écriture\* sont localisées à plus de **90 %** en France, une part supérieure à celle des autres dépenses.

Part des dépenses françaises (écriture et totales) des films français (%)



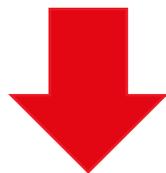
\* Postes de dépenses relatifs à la rémunération des scénaristes, à l'achat des droits de l'œuvre préexistante, à la rémunération du dialoguiste et des divers collaborateurs et consultants.

Source : CNC – étude sur les coûts de production de 2009 à 2016



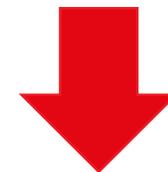
# Rémunérations complémentaires

## *Typologie*



### *Au montage financier*

- Avance sur recettes (avant ou après réalisation)
- Obtention aides (aide à la réécriture, aide régionale...)
- Préachat chaîne (hertzienne ou Canal +)
- Structure de financements (ensemble des financements tels que déclarés à l'agrément de production)
- Surfinancement (sommes revenant au producteur qui excèdent le coût définitif)



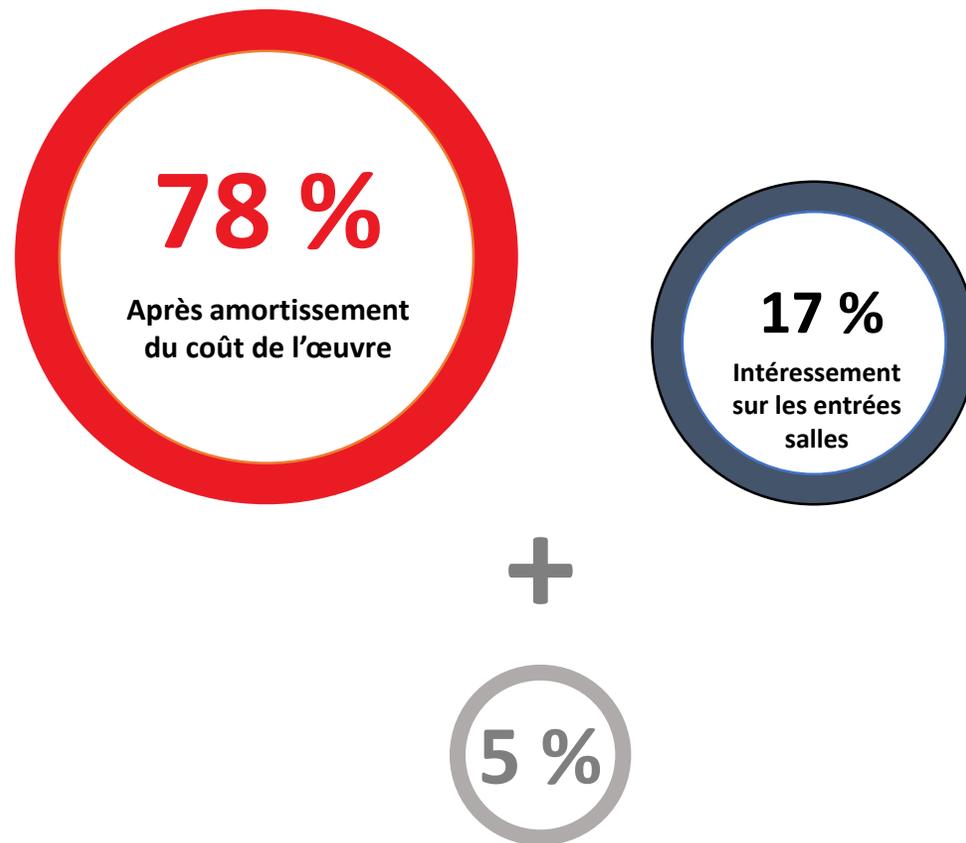
### *A l'exploitation*

- Après amortissement du coût de l'œuvre
- Première diffusion chaîne
- Intéressement (sur les entrées salles ou sur les recettes producteur à partir d'un certain montant)
- Récupération de l'apport producteur (avant ou après)
- Récupération des MG des vendeurs internationaux et vente à l'étranger
- Prix ou récompenses en festivals



# Rémunérations complémentaires

## *Typologie*



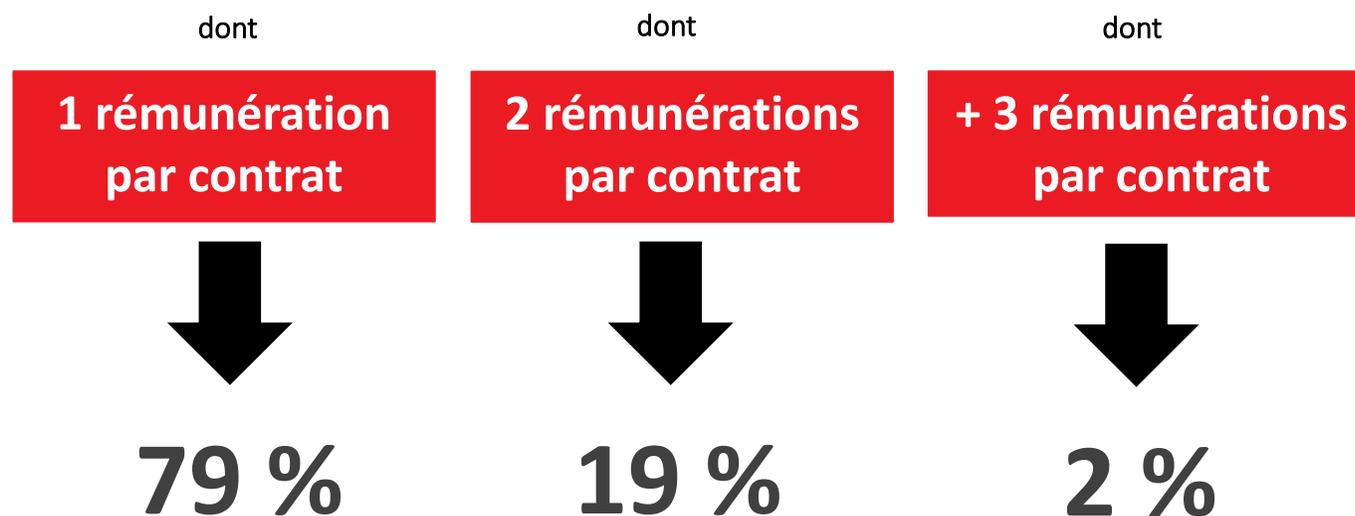
des contrats pour lesquels d'autres types de rémunérations complémentaires sont prévus  
(festival prix/récompenses, après récupération de l'apport producteur, avance sur recettes après réalisation....)



# Rémunérations complémentaires

## *Pratiques contractuelles*

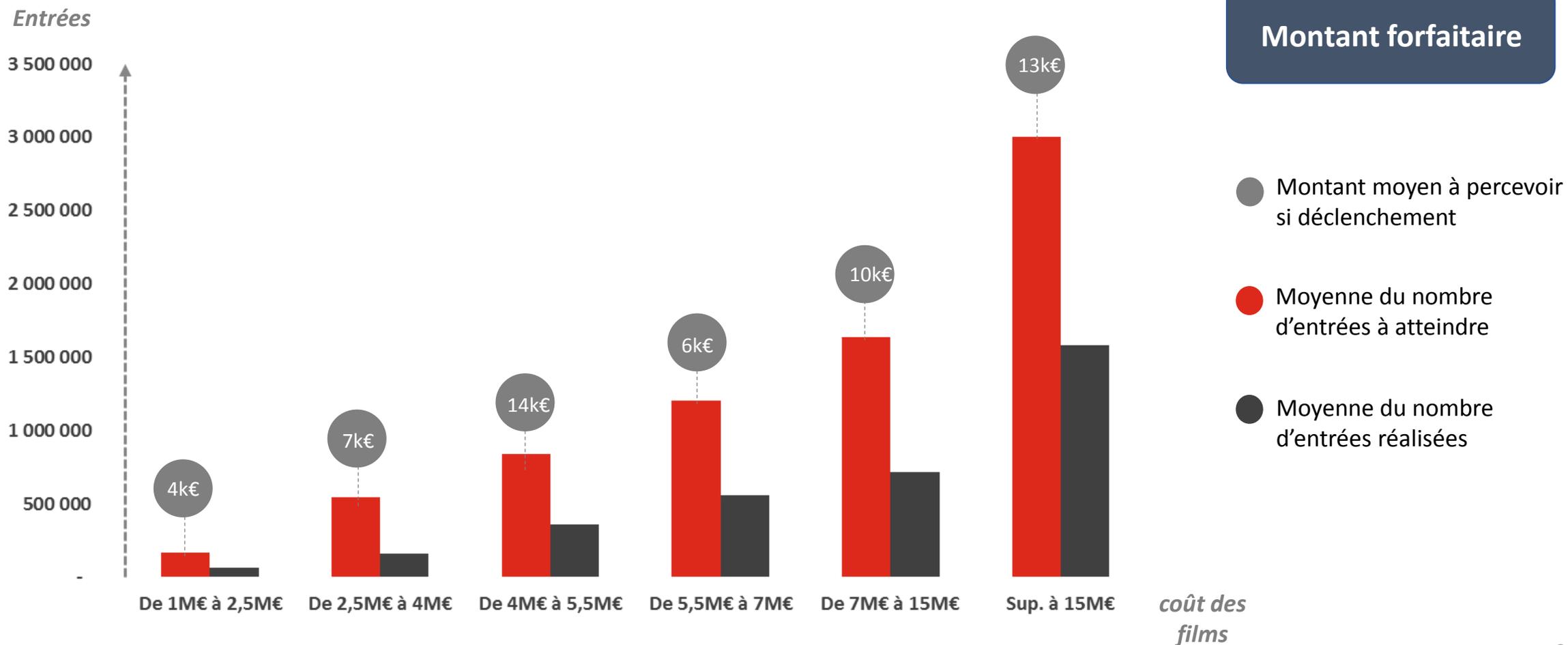
- **78 %** des contrats scénaristes prévoient au moins une rémunération complémentaire.





# Rémunérations complémentaires

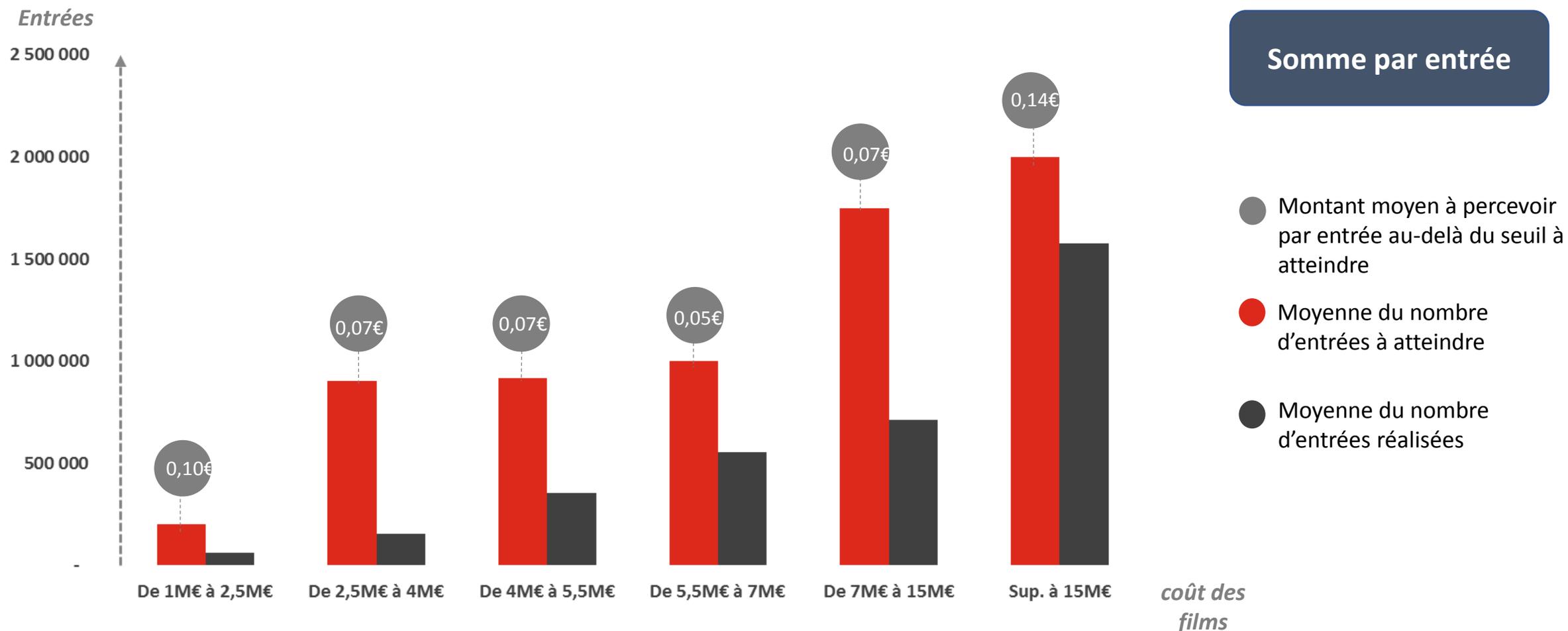
## *Intéressement sur entrées salles*





# Rémunérations complémentaires

## *Intéressement sur entrées salles*





# Rémunérations complémentaires

## *Intéressement sur entrées salles*

- Seuls 33 films prévoient contractuellement un intéressement sur les entrées salles et 6 d'entre eux ont atteint le seuil de déclenchement du premier palier.

Montant moyen perçu

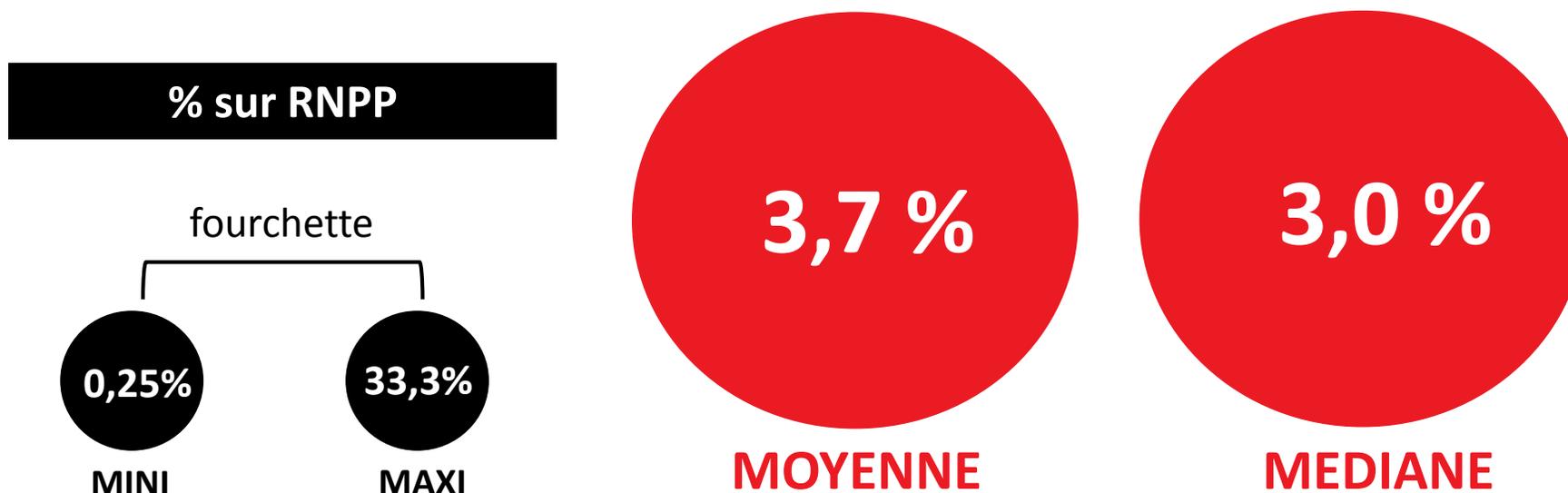
**11,6 K€**



# Rémunérations complémentaires

## *Amortissement du coût de l'œuvre*

- Le taux de rémunération complémentaire médian s'établit à **3 %** des RNPP après amortissement du coût de l'œuvre.





# Rémunérations complémentaires

## *Amortissement du coût de l'œuvre – films 2009*

Analyse portant sur 12 films (26 contrats de scénaristes) ayant reçu l'agrément de production en 2009 et faisant partie du top 30 des meilleures entrées salles

12

Films

6

Films amortis

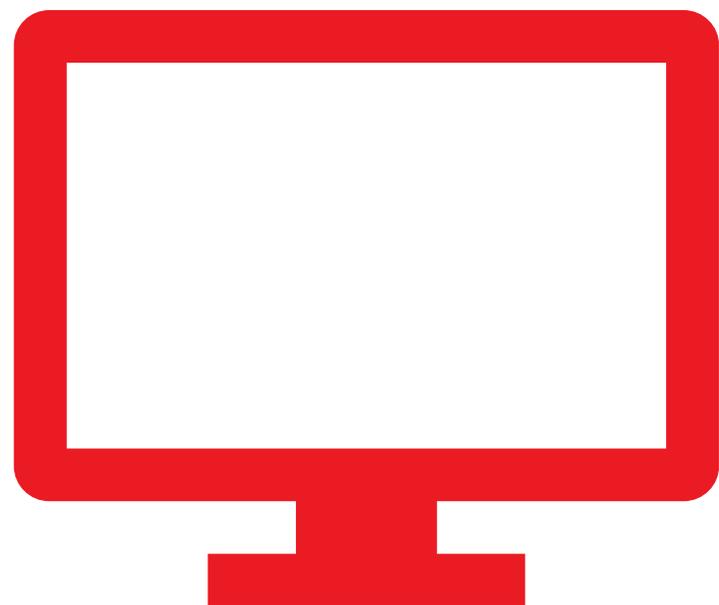
8  
(sur 18)

Contrats sur films amortis

31 K€

Montant médian  
perçu

Dix ans après la sortie salle, seuls 44 % des contrats étudiés prévoyant une rémunération complémentaire donnent lieu à son déclenchement suite à l'amortissement du film.

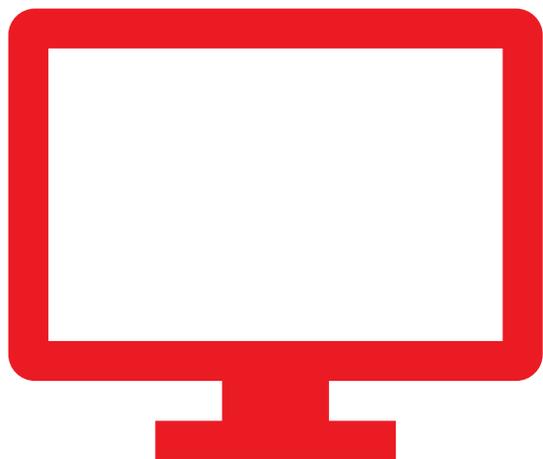


# Séries



# Sommaire

- **Le métier de scénariste**
  - Ecriture collective ou individuelle
  - Scénario original ou adaptation
- **La phase d'écriture**
  - Etapes et échéancier
- **La rémunération de l'écriture**
  - Rémunération initiale
  - Rémunérations complémentaires



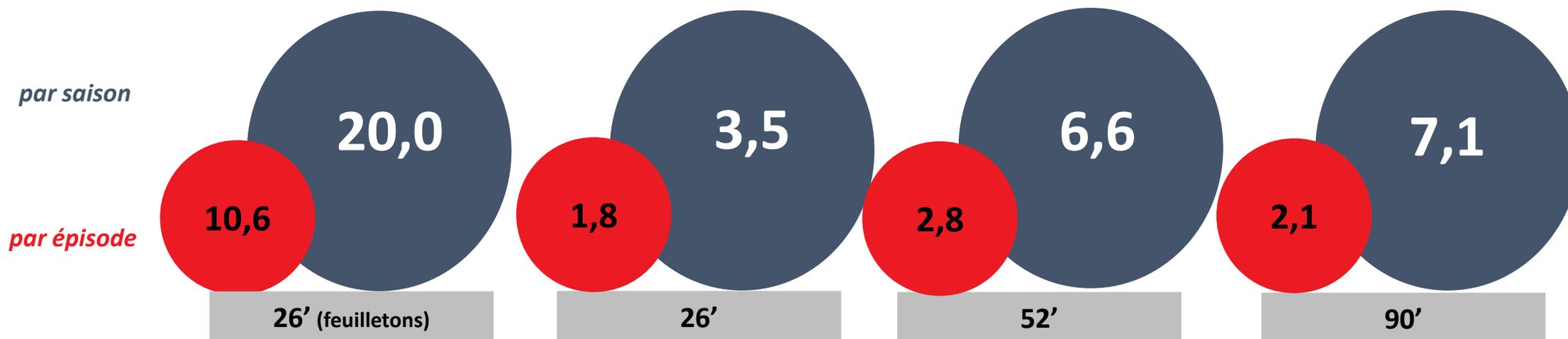
Le métier de scénariste



# Écriture collective ou individuelle

## *Nombre moyen de scénaristes*

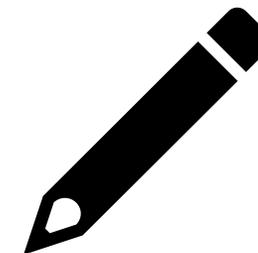
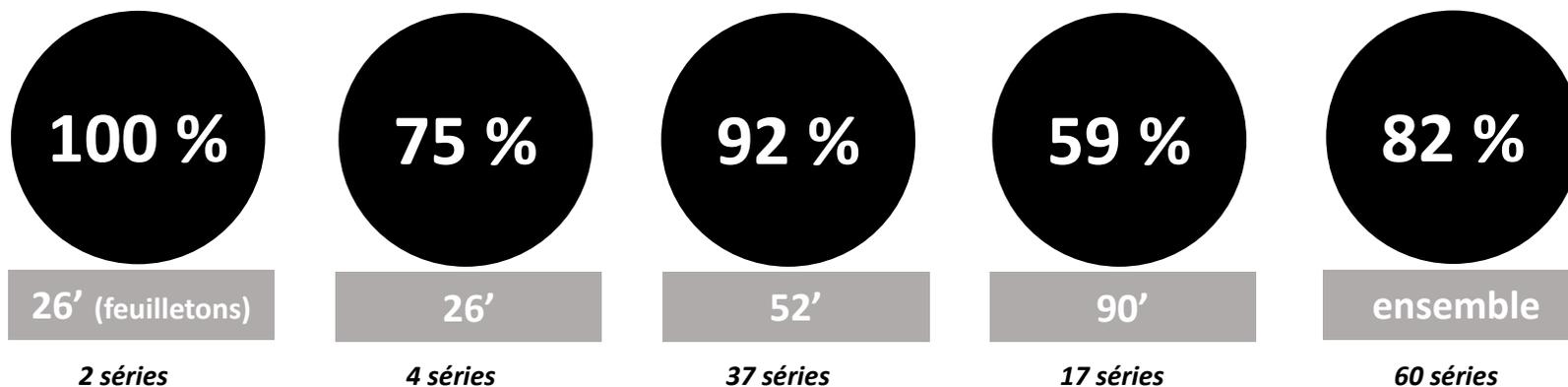
- En moyenne en 2016, un épisode de 52' est écrit par **2,8** scénaristes et une saison de 52' est écrite par 6,6 scénaristes.
- Moins d'un quart des séries de l'échantillon font appel à un scénariste-réalisateur.





# Scénario original ou adaptation

*Poids de la création originale*



**82 % de scénarios originaux**



**18 % de scénarios adaptés\***

\*œuvre fidèlement ou librement adaptée.

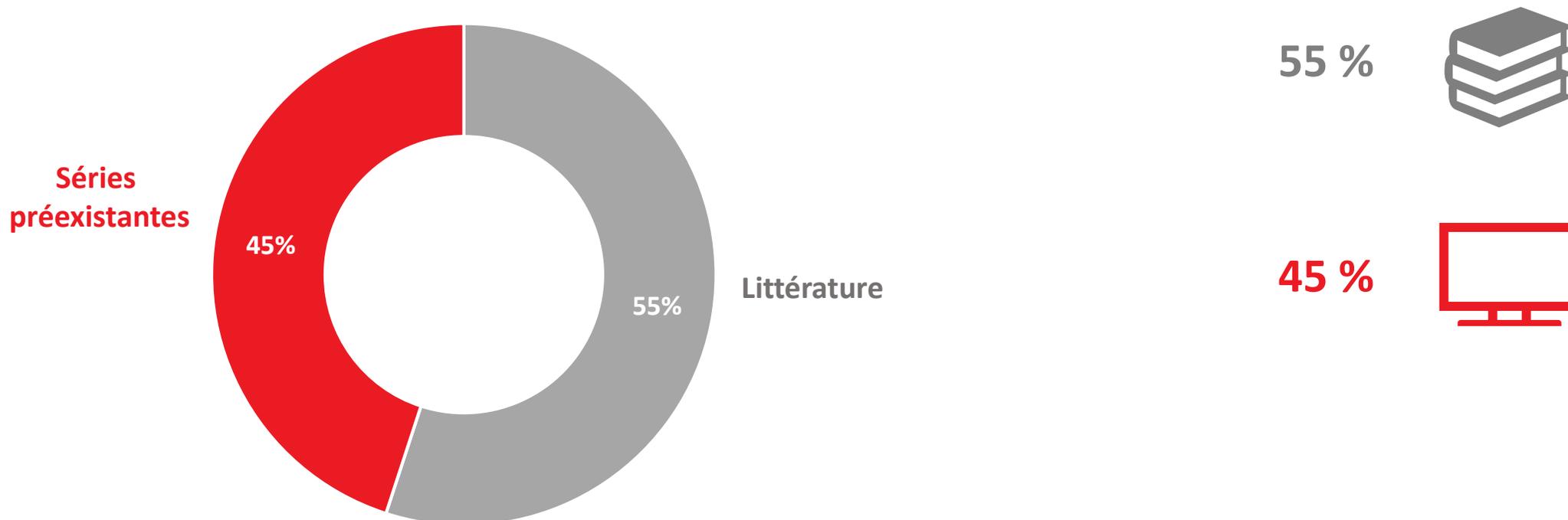
Source : SACD – BDD OPCA 2016 (base 60 séries - 902 contrats scénaristes)



# Scénario original ou adaptation

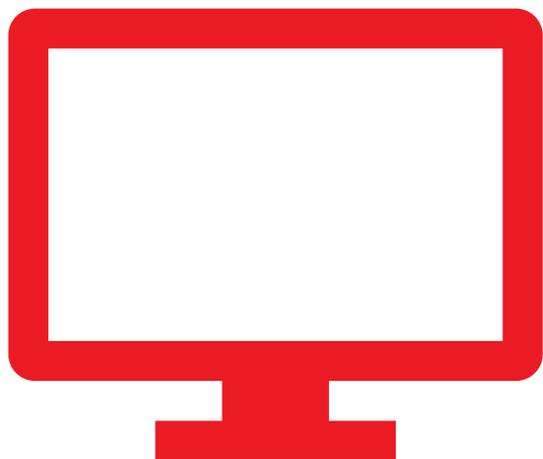
## *Nature de l'œuvre préexistante*

- **45 %** des 11 séries adaptées\* ont pour origine une œuvre audiovisuelle en 2016.



\*œuvre fidèlement ou librement adaptée.

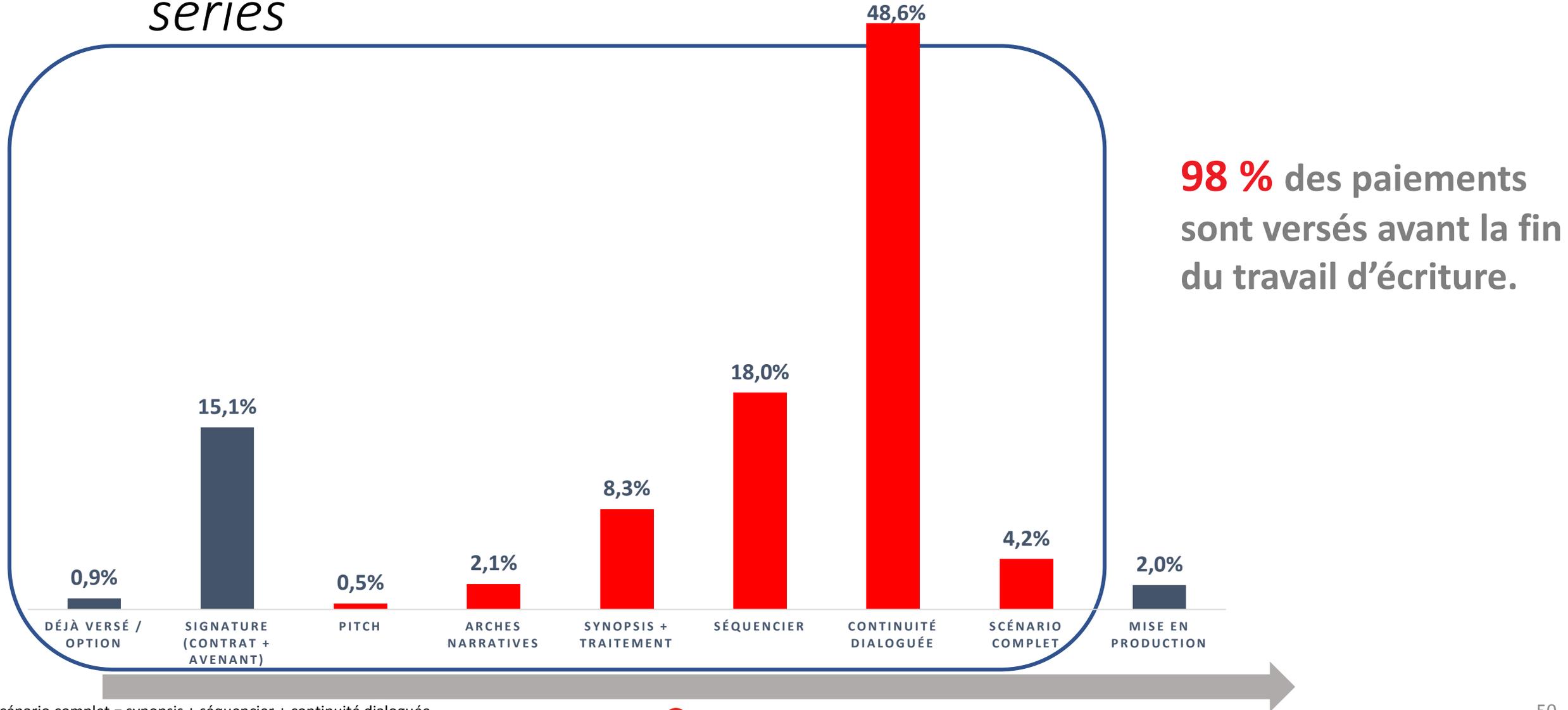
Source : SACD – BDD OPCA 2016 (base 60 séries - 902 contrats scénaristes)



La phase d'écriture

# Étapes et échéancier

Répartition par étapes de la rémunération des auteurs de séries



**98 %** des paiements sont versés avant la fin du travail d'écriture.

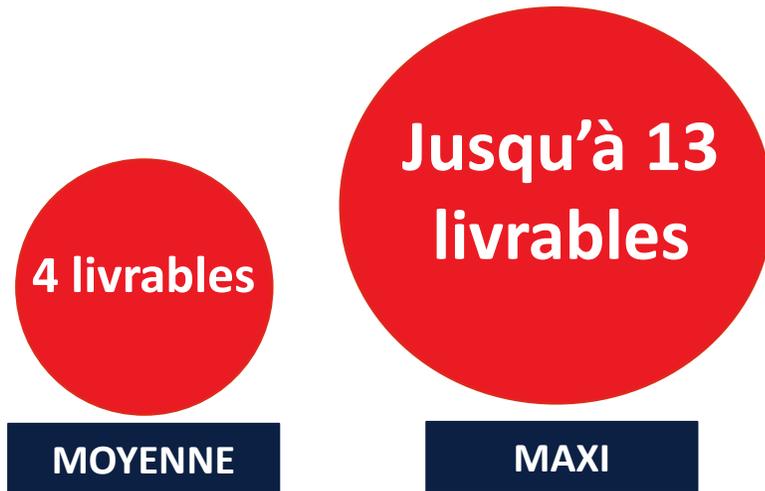
\*scénario complet = synopsis + séquenceur + continuité dialoguée  
Source : SACD – BDD OPCA 2016 (base 60 séries)

 Échéances de paiement liées au travail d'écriture



# Étapes et échéancier

*Focus sur les étapes d'écriture (nombre de livrables par épisode et modalités de versement)*

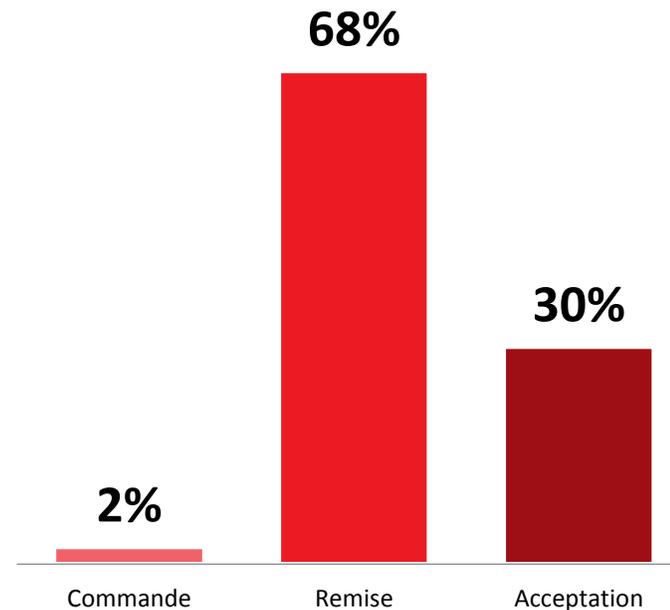


Nombre moyen de livrables prévus contractuellement pour le 52' et le 90'

Il faut ajouter à ce nombre les modifications/ajouts/réécritures demandées par le producteur (voire le diffuseur) au fur et à mesure du projet.

**30 %**

des échéances de paiement des travaux d'écriture sont soumises à l'acceptation du producteur (ou du diffuseur).  
Un refus d'acceptation implique l'écriture de nouveau(x) livrable(s).

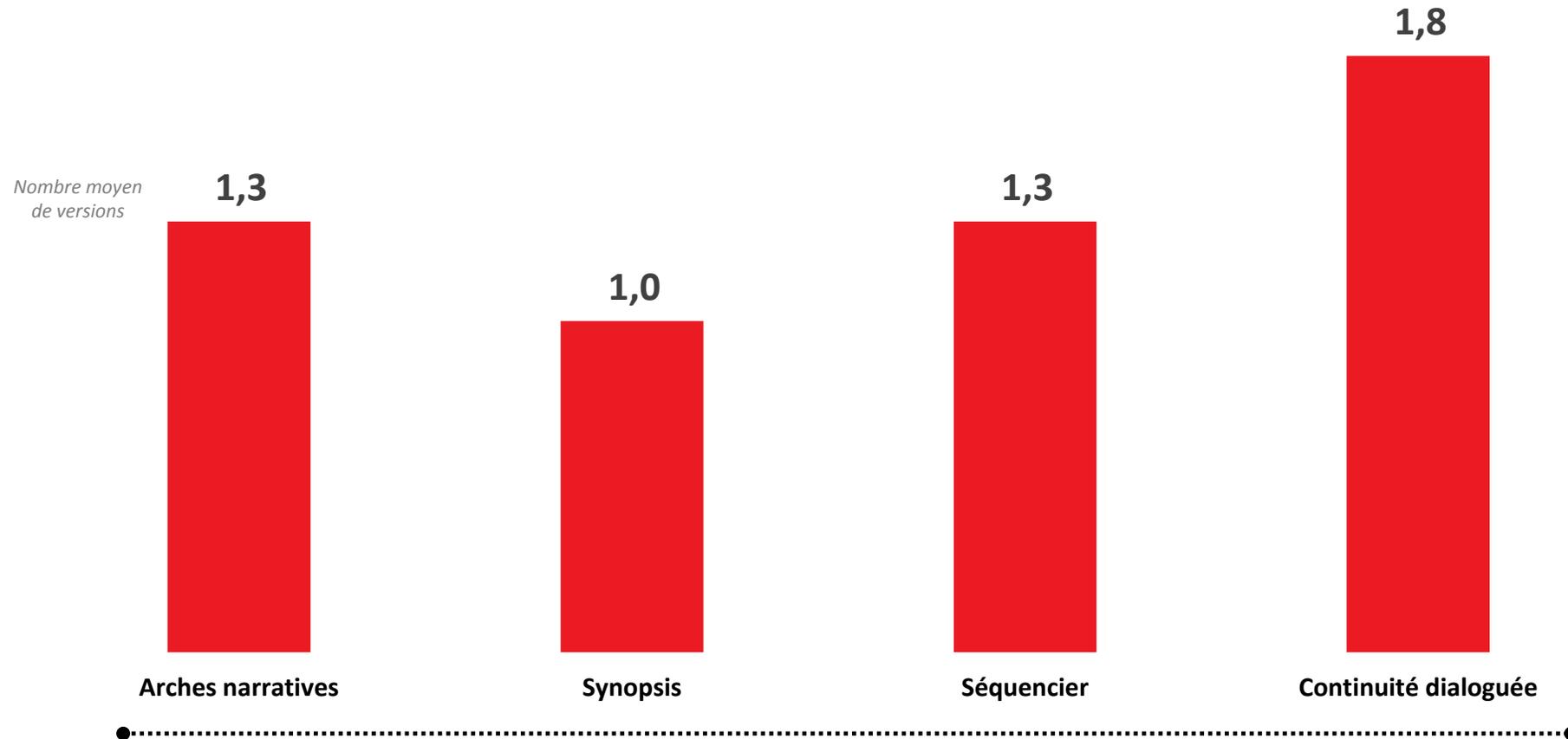




# Étapes et échéancier

## *Nombre de versions par étape d'écriture*

- Le paiement d'une continuité dialoguée se répartit en moyenne sur **1,8** version prévues au contrat.

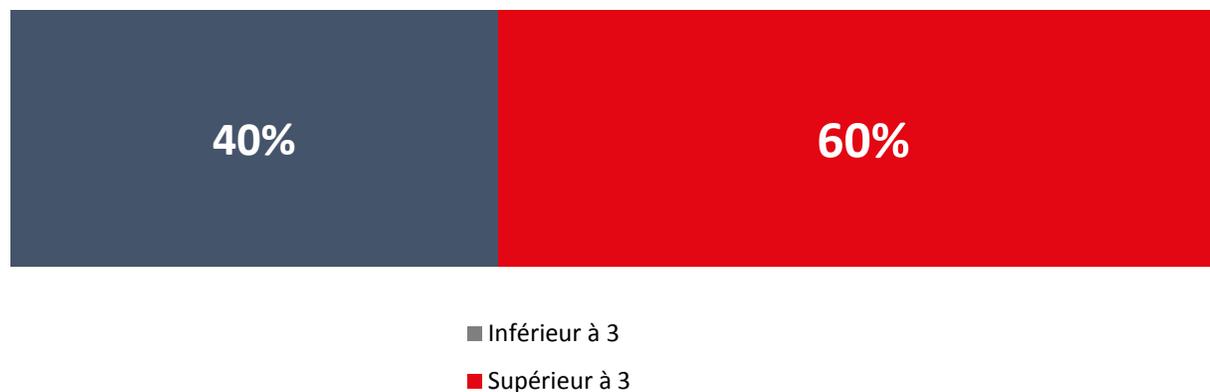




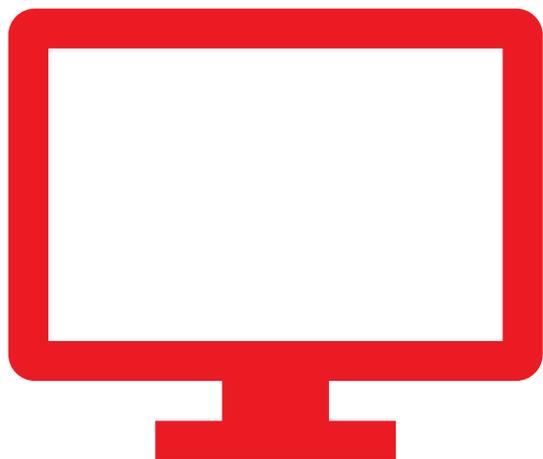
# Etapes et échéancier

## *Nombre d'échéances de paiement par contrat*

- En 2016, **60 %** des contrats d'auteurs de séries comptent plus de 3 échéances de paiement.



**4,7** échéances en  
moyenne par  
contrat



## La rémunération de l'écriture



# Rémunération initiale des auteurs de séries

## *Rémunérations fixe et proportionnelle*

### BASE FIXE

**REMUNERATION  
CONTRACTUELLE**



#### **MINIMUM GARANTI**

*Rémunération versée par le producteur sous forme d'avance sur les recettes d'exploitation à venir.*

#### **PRIMES**

*Rémunération forfaitaire, déconnectée des rémunérations proportionnelles à venir.*

Protocole des pratiques contractuelles des scénaristes du 20/12/12



Une prime d'inédit qui représente au minimum 30 % de la rémunération initiale.

### BASE PROPORTIONNELLE

**DROITS SACD  
(Gestion Collective)**



#### **DROITS DE DIFFUSION**

*Sur ses territoires d'intervention, la SACD perçoit les droits auprès des diffuseurs et les répartit ensuite aux auteurs.  
Sur 1 à 2 années de diffusion, ces droits peuvent en moyenne représenter 40 % de la rémunération totale de l'auteur.*

**PRODUCTEUR  
(Gestion Individuelle)**



#### **TAUX SUR CHAQUE MODE D'EXPLOITATION**

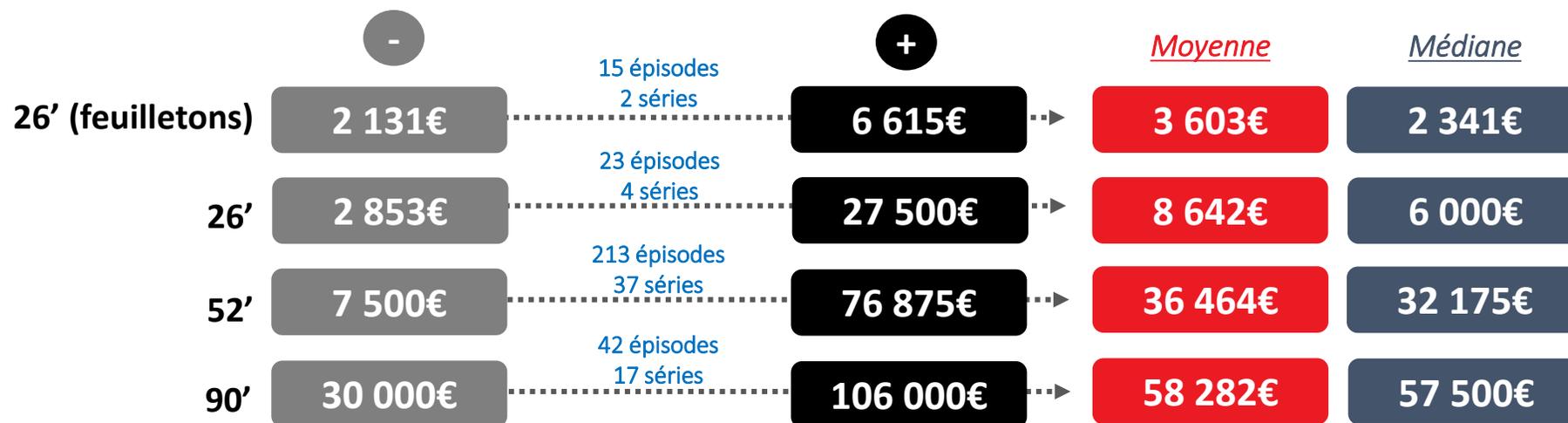
*Depuis l'accord transparence, le minimum garanti est considéré comme amorti dès que l'œuvre est amortie.*



# Rémunération initiale des auteurs de séries

## *Minimum garanti et prime d'inédit*

- Sur l'échantillon étudié, l'enveloppe écriture moyenne partagée entre scénaristes d'un même épisode de 52' s'établit à **36 464 €**.





# Rémunération initiale des auteurs de séries

## *Selon l'origine de l'œuvre*

- Sur l'échantillon étudié, l'enveloppe de rémunération initiale moyenne est supérieure dans le cas des œuvres originales, quelque soit le format.

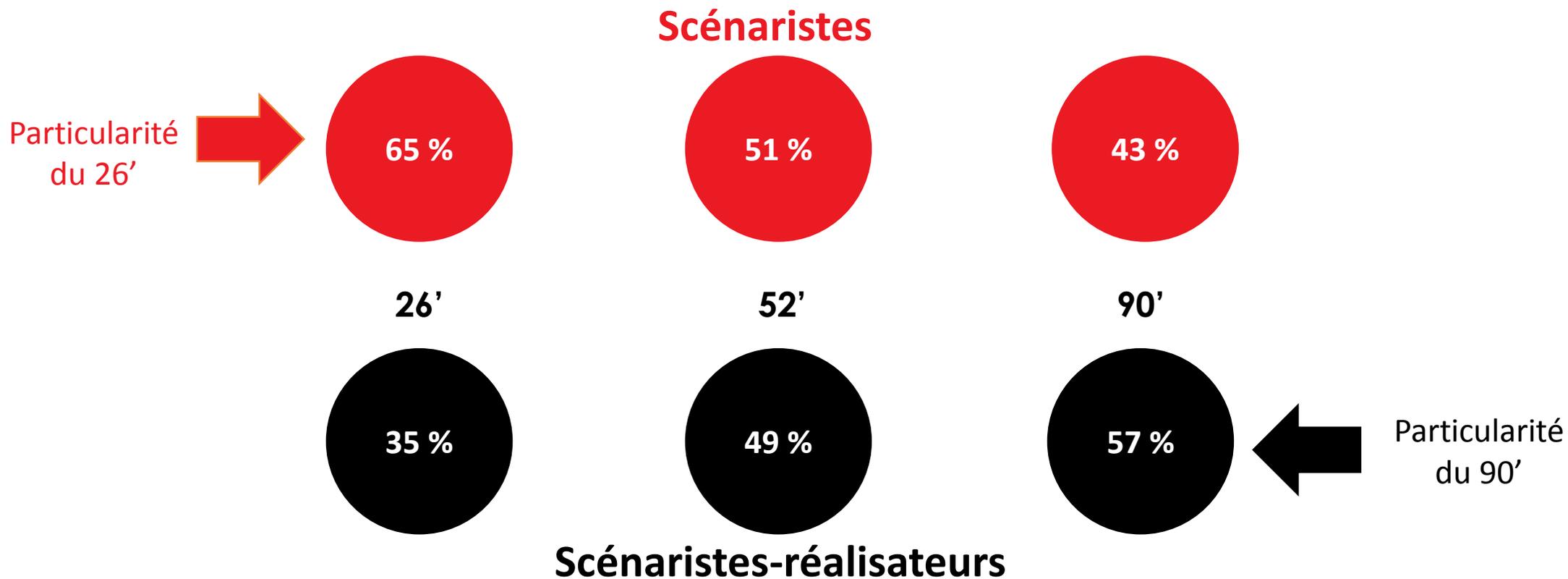




# Rémunération initiale des auteurs de séries

## *Rapport scénaristes/scénaristes-réalisateurs*

- **23 %** des séries du panel font appel à un scénariste-réalisateur.
- En 2016, les scénaristes-réalisateurs perçoivent **49 %** de la rémunération initiale due à l'ensemble des scénaristes d'épisodes de 52'.

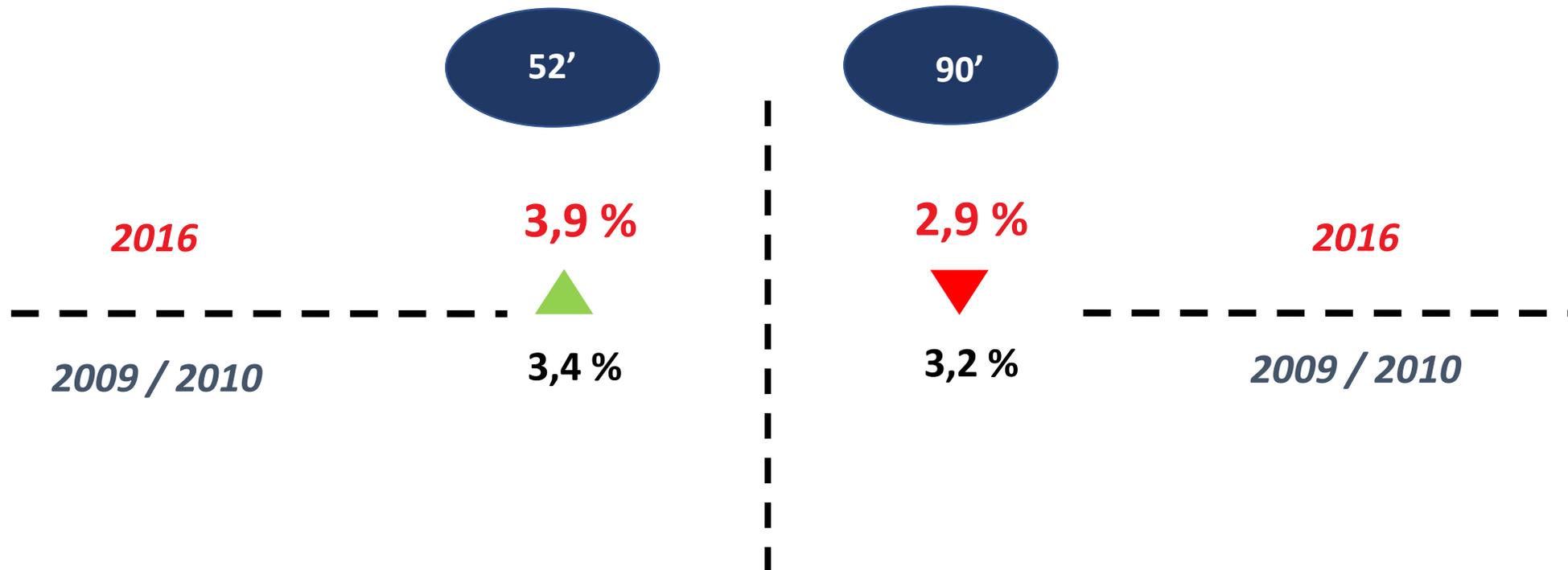




# Rémunération initiale des auteurs de séries

## *Poids dans le coût de l'œuvre*

- En 2016, les rémunérations initiales des scénaristes d'épisodes de 52' représentent en moyenne **3,9 %** du coût de l'œuvre\* (+0,5 pt par rapport à 2009).



\* dépenses françaises

Source : 2016 : SACD – BDD OPCA 2016 (base 60 séries, soit 902 contrats scénaristes et 313 contrats réalisateurs) - 2009 : SACD – BDD OPCA 2009 (base 58 séries, soit 973 contrats scénaristes et 329 contrats réalisateurs)



# Rémunération initiale des auteurs de séries

## *Le poids de la prime dans les contrats de scénaristes*

- 90 % des contrats scénaristes du panel prévoient une prime.
- Le poids moyen de la prime dans leurs contrats par rapport au minimum garanti s'établit à 34 %, en respect des dispositions du protocole d'accord interprofessionnel de 2012.

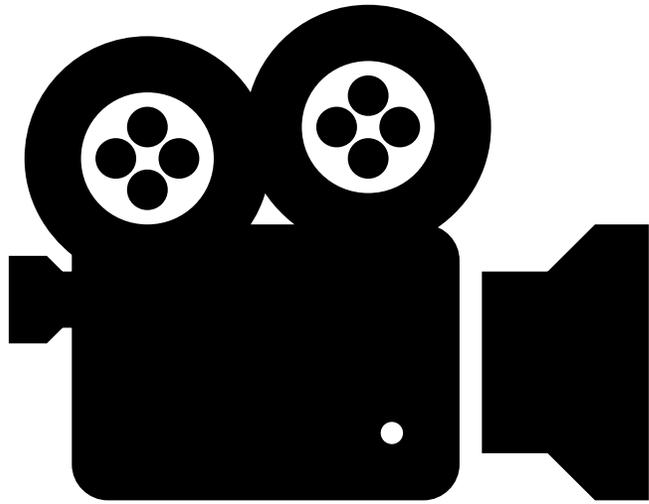




# Rémunération complémentaire

*Après amortissement du coût de l'œuvre*

- ✓ Un type de rémunération minoritaire en audiovisuel.
- ✓ 42 contrats du panel présentent une rémunération complémentaire après amortissement, soit 4,5 % seulement des contrats.



*Perspectives*

# Quelles nouvelles pratiques des services de VàDA internationaux ?



- ✓ Un attrait d'abord éditorial pour les auteurs : la valorisation des talents
- ✓ Transparence et rapidité des circuits de décision et relectures
- ✓ Poids de la Direction Artistique/marketing de l'œuvre dans le processus créatif
- ✓ Un accélérateur de carrière pour les jeunes talents issus de l'audiovisuel comme du cinéma

- ✓ Des rémunérations plus contraintes pour les auteurs confirmés
- ✓ Des difficultés de positionnement entre auteurs et producteurs face aux plateformes
- ✓ Détention des droits sur l'œuvre « *pour l'univers et l'éternité* », pas de droit de regard sur les éventuelles suites/adaptations
- ✓ Budgets de production et calendriers de tournage très serrés et non-négociables

# MERCI !



- Etude à télécharger sur le site internet du CNC et de la SACD
- [WWW.....](#)

